

L'Écho de Montléant

N° 28 • Décembre 2009

Bulletin municipal de **Jardin**



Roche **A**ménagement et **D**éveloppement
RÉGIE • SYNDIC • TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES

Chemin de la Rente
 38200 VIENNE
 Tél. : 04 74 31 64 66
 Fax : 04 74 57 60 39

CENTRE ÉQUESTRE DE VIENNE
LE COUZON



SPORT LOISIR
 enfants dès 2 ans,
 ados, adultes
Stages d'été

LA PETITE RENTE
 38200 VIENNE
 TÉL. / FAX : 04 74 53 15 30
www.lecouzon.fr

Olive Pizza



Nouveautés toutes les semaines,
 des formules pour les familles,
 une pizza pour les enfants
 et aussi des pizzas sucrées !

LUZINAY le mardi soir
 SERPAIZE le mercredi soir
 CHUZELLES le jeudi soir
 VILLETTE le dimanche soir
 SAINT SORLIN le vendredi soir
 JARDIN le samedi soir

Pour commander un seul numéro
06.88.933.621
www.OlivePizza.fr





Garage des Pins



608, route de Chasse - 38200 SEYSSUEL
 Tél. 04 74 31 10 50 - Fax 04 74 31 10 59
www.garagedespins.com


 Service



Boucherie du Village



TRAITEUR • CHARCUTERIE • VOLAILLES
 William GAZET • Tél; 04 74 85 09 32
 45, route de Bérardier • 38200 Jardin

Prélèvement mensuel :
 le bon choix pour votre budget eau



Pour l'eau, pour vous,
 à chaque instant

N°Azur 0810 396 396



MALISSOL
 Z.A. de la Gère



INTERMARCHÉ

Les Mousquetaires

VIENNE
 Centre-Ville

Ouvert tous les jours
 de 8 h 30 à 19 h 30



Ouvert tous les jours
 de 8 h 30 à 19 h 45

LA VIE MUNICIPALE



Voici l'édition 2009 de *L'Écho de Montléans*. Comme le veut la tradition, vous trouverez dans ce numéro, une rétrospective de la vie du village durant cette année. Les informations municipales côtoient celles des associations.

Je profite de l'occasion pour rendre hommage à tous les bénévoles qui animent au quotidien les associations, témoins de la vitalité de notre communauté. Petites ou grandes, culturelles, sportives ou de loisirs, les associations offrent une diversité de contacts et d'opportunités.

Dans un environnement parfois troublé, et dans un contexte de vie souvent difficile, elles assurent également une partie du lien social. Ce lien social dont on parle tant, n'est rien d'autre que la relation entretenue par chacun d'entre nous avec les autres, avec ceux qui nous entourent.

Il est donc légitime de leur donner largement la parole au moment de tirer un bilan de l'année écoulée.

Je souhaite à chacun d'entre vous une bonne lecture.

GUY HUGUEVILLE, Maire de Jardin.



Bonnes fêtes de fin d'année !
Le Conseil municipal vous convie
à la cérémonie des vœux,
le dimanche 10 janvier 2010 à 11 heures,
salle Jean Monnet.

Jardin sur internet
<http://www.mairie-jardin.fr>



La Municipalité remercie les associations, qui par leurs envois de documents et de photos, ont contribué à la réalisation de ce bulletin municipal, qui se veut la vitrine de notre commune. Merci également à nos annonceurs pour leur collaboration et leur confiance.

Sommaire

La vie municipale	3-19
Le Conseil Municipal d'Enfants	4
L'état-civil 2009	6
Communauté d'Agglomération du Pays Viennois	7-13
Le Relais d'Assistants Maternelles du Pays Viennois	
Allocation d'Aide à Domicile	
aux Personnes Agées et Handicapées	
Allocation Personnalisée d'Autonomie	
Le repas de fin d'année	
La téléalarme • Repas à domicile	
Ordures ménagères et tri sélectif	
Le compostage individuel • Trier les déchets de soins	
L'va à la demande • La mobilité pour tous	
Adoptez le co-voiturage	
Voirie - Assainissement - Eaux pluviales	14
Urbanisme : réglementation - projet	16
Bienvenue sur la commune à Lou Institut	17
Le marché de Bérardier	18
Nos écoles	19
Côté cour, côté Jardin	20-21
La vie communale	22-25
Le Comité de Jumelage	22
Le Jardin des Créations • Forum des associations	23
Course de l'Écureuil	
Bibliothèque municipale • La bourse aux jouets	24
Prix du fleurissement • Ciné Été	25
Téléthon • Le festival d'humour	
La vie pratique	26-28
Le SSIAD : maintien à domicile des personnes âgées	26
Cabinet infirmier de Jardin • Numéros d'urgences	27
Le CLIC : centre local d'information gérontologique	
ADIL : information sur le logement	28
Services à la personne • Consultance architecturale	
La vie civique	29
Conciliateur de justice • Bureaux de vote	
Élections régionales • Recensement militaire	
La vie associative	30-45
Le Comité des Fêtes • Club Rétro-Mécanique	30
La FNACA de Jardin • Les Trompes des Révolets	31
Les Anciens Combattants	32
Club de Modélisme	33
L'Étoile Jardinoise • Gymnastique Volontaire	34
Transmusical	35
Les Pinceaux de Jardin • Welcome in Great Britain	36
Le Trait d'Union	
À Tour de Rôle	37
3 Rivières Football Club	38
Coïnci-dance • Le Sou des Écoles	39
Vivre autrement : le Qi Gong	40
Boule Sportive Jardinoise • Section Judo de Jardin	41
Tennis-Club Estrablin-Jardin • Manifestations 2010	42
Alpes Pour Tous : chalet du Combeynot	43
Associations de nos voisins du bassin rhodanien :	
SIM : Syndicat Intercommunal de Musique	44
Centre équestre de Vienne "Le Couzon"	45
Renseignements utiles	46-47
Présidents d'associations • Adresses et Numéros utiles	

Bulletin municipal N° 28 • Décembre 2009
 Directeur de publication : Guy Hugueville
 Rédaction : Dominique Jossset • Monique Genève
 Publicités : Pierre Langlois
 Réalisation : Imprimerie de la Tour • Espace Le Triangle • 38200 Seyssuel
 Tél. 04 74 53 00 28 • E.mail : contactimp@imprimeriedelatour.com

LA VIE MUNICIPALE

Le Conseil Municipal d'E

Des jeunes citoyens engagés

La commune s'est enrichie en octobre dernier d'un Conseil Municipal d'Enfants (CME). Parmi les 19 candidats, 11 ont été choisis à l'issue d'un vote pratiqué dans des conditions presque similaires à celles en vigueur dans notre pays. Les électeurs étaient leurs petits camarades de l'école primaire.



C'est ainsi qu'Hortense Bonin, Julia Roche, Shams Hamza, Constant Dias, Lise Geoffray, Louise Dubourg, Chloé Fantoni, François Dugenest, Camille Hamza, Lise Herengt et Anthony Filliat ont été élus. Le maire les a installés dans leur fonction lors de la première séance plénière. Chaque mois, ils se retrouveront pour une séance de travail animée par Christine Beaubouchez et son équipe. Ensemble, ils abordent, argumentent et conçoivent leurs projets, lesquels reposent sur les thèmes inscrits sur leur affiche de campagne. Ils participeront aussi aux diverses manifestations communales. Leur mandature durera deux ans.



LA BASTIDE DE JARDIN
 GROUPE KORIAN

MAISON DE RETRAITE
 Accueille toute personne âgée,
 quelle que soit sa dépendance.

Lieu-dit Bérardier
 38200 JARDIN
 Tél. 0820 16 75 38
 Fax 0820 16 13 35
 www.groupe-korian.com

TAXIS COLÉON 4 et 9 places
 Spécialisé médical assis
 Dyalise • Rayons Consultation • Cure
 Liaison aéroport-gare • France et étranger
Tél. 04 74 85 60 40


Enfants

Le CME adopte trois thèmes de travail

Depuis son élection, le tout jeune Conseil Municipal d'Enfants (CME) s'est réuni à deux reprises. Les jeunes Conseillers ont tout d'abord dû choisir parmi tous leurs projets de campagne, les actions qu'ils souhaitaient mener au cours de leur mandat.



L'équipe d'animation conduite par Christine Beaubouchez leur a proposé de classer par thèmes leurs différentes idées. Celles de leurs camarades, candidats non élus, ont été aussi ajoutées, du moins celles qui étaient différentes.

Après discussions, les jeunes ont décidé de retenir trois thèmes : l'école, l'environnement et l'aménagement du village. Comme le Conseil des adultes travaille aussi sur des thèmes identiques, ils seront donc associés le moment venu. Ils devraient en dire un peu plus lors de la cérémonie des vœux du 10 janvier.



sarl GERIN
Motoculture

L'Abbaye Nord - R.D. 502 - 38780 ESTRABLIN
Fax : 04 74 16 05 87

04 74 16 18 29



Agence d'Albertville : Tél. 04 79 37 65 04 - Fax 04 79 37 61 42
E.mail : sofapren@wanadoo.fr

04 74 57 80 89

Fabrication et distribution
de produits d'hygiène
et d'entretien

Le Chamboud
38780 EYZIN-PINET
Fax 04 74 57 81 57

LA VIE MUNICIPALE

LE NOM DE FAMILLE

En vigueur depuis le 1^{er} janvier 2005, la loi modifie de façon significative les règles concernant la transmission du nom par filiation. La France se met ainsi en conformité avec la législation européenne. La notion de *nom patronymique*, tiré du père, est remplacée par celle de *nom de famille*. Désormais, l'acte de naissance mentionnera le nom de famille choisi.

Le principe général repose sur la possibilité de pouvoir transmettre à l'enfant :

- **Soit le nom du père** : Dupuis (père)
- **Soit le nom de la mère** : Favre (mère)
- **Soit les deux noms accolés** dans l'ordre choisi par les parents et dans la limite d'un nom pour chacun d'eux :
 - Dupuis--Favre (père et mère)
 - Favre--Dupuis (mère et père).

La séparation entre les deux noms étant un double tiret.

Différentes catégories de noms se présentent :

- **Le nom simple** constitué d'un seul vocable : Dupuis ; Favre.
- **Le nom composé** constitué de plusieurs vocables à caractère indivisible : Bougrain-Dubourg ; De Lasalle Verdon.
- **Le double nom** constitué, en application de la nouvelle loi, de plusieurs vocables issus des branches paternelles ou maternelles identifié par le double tiret « -- » : Dupuis -- Favre ; Favre -- Dupuis.

Les doubles noms sont divisibles : à la troisième génération, les enfants issus de parents ayant un double nom peuvent ne conserver qu'un seul vocable de ce double nom.

Caractère irrévocable du choix : le choix effectué sera valable pour les autres enfants à naître, dans une même filiation.

**Vous avez des interrogations, des doutes ?
Contactez la mairie au 04 74 31 89 31.**



Naissances

- **BOREL** Loïc, Matthias, le 22 mars à Vienne
- **CINAR** Ceylin, le 23 janvier à Bron
- **DA COSTA-BOLLANT** Axel, Robert, Anacleto, le 11 août à Château-Thierry
- **GALLISSOT** Manon, le 27 septembre à Vienne
- **GENTIL** Camille, Rémy, le 17 août à Vienne
- **LIPONNE** Élyna, Annie, Colette, le 26 avril à Vienne
- **MARCHI** Pauline, Ly-Lan, le 8 juin à Vienne
- **MAZON** Élina, Marie, Josée, le 26 juillet à Vienne
- **NARANJO** Joana, le 2 juillet à Vienne
- **PERRIN** Floris, Francis, le 30 juillet à Vienne
- **VIGNAL** Carla, Marie, le 14 mars à Vienne



Mariages

- **ALACID** Christophe et **SABATY** Séverine Marie-Louise, le 28 mars
- **COPÈRE** Sylvain et **VINCENDON** Émilie, le 11 avril
- **CORINO** Alexis Loïc et **MOLLIN** Émilie Géraldine Françoise, le 20 juin
- **DUREUX** Jean-Fabrice et **BACCONNET** Blandine Martine Aline, le 12 juin
- **GARIN** Mathieu et **BROUCHUD** Laetitia, le 11 juillet
- **MAYER** Sylvain Louis Vincent et **RANCON** Elisabeth Danielle Marie Josèphe, le 7 juillet
- **PRIVAS** David José Maurice et **LAVERGNE** Sandrine, le 27 juin

Actes de reconnaissance

- **DESCROIX** Sébastien Claude Pierre et **FANGEAT** Delphine, le 4 décembre
- **GALLISSOT** Xavier Numa Alphonse et **PICHOD** Caroline, le 21 juillet
- **GENTIL** Sylvain Pierre et **GIROUD** Céline, le 9 juillet
- **HARRY** Stéphane David et **PETIT-CLAIR** Carine Marie-Paule, le 6 novembre
- **MAS** Pascal Thierry et **AYOUB** Emelyne Nahema, le 27 octobre
- **MAZON** Olivier Antoine et **BREILLET** Bérangère Olivia Marie, le 3 juillet

A noter : Certains enfants nés sur la commune de Jardin ne figurent pas dans cette rubrique municipale, car les parents n'ont pas procédé à la transcription de l'acte de naissance en mairie.

Décès

- **BASTIN** Yvonne Marie-Louise, veuve **DELHORME**, le 9 mars
- **BAUDRAND** Claude, le 2 novembre
- **BOUQUET** Jacques Raymond, le 26 octobre
- **CHERPE** Madeleine Marie, veuve **REYNAUD**, le 31 mai
- **CINAR** Ceylin, le 15 octobre
- **COHEN-BACRI** Élise Simone, veuve **SERPOLIER**, le 8 mars
- **DEBRUILLE** Marie Thérèse Adélaïde, veuve **PARPETTE**, le 16 octobre
- **DURIEUX** Paul Auguste, le 9 juillet
- **FRANCOZ** Valérie Marie Louise, veuve **BONNEVEAUX**, le 6 février
- **FRÉROT** Suzanne Marcelle, veuve **TÊTE**, le 30 juin
- **GAVANT** Raymonde Marcelle, veuve **THEBAULT**, le 9 février
- **GIRARDIN** Michel Louis, le 24 mars
- **GIRERD** Paul, le 12 janvier
- **HEURTEL** Jeanne Gabrielle, veuve **DESCIEUX**, le 24 juin
- **MAGNENAT** Fleur Hélène, veuve **BRET**, le 7 mars
- **MAILLE** Paule, veuve **SANCHO**, le 24 juillet
- **MARTIN** Josette Augustine Marie, veuve **ESCOT**, le 11 octobre
- **MILAN** Josiane Marie, veuve **VELLAY**, le 27 avril
- **RIVET** Odette, veuve **DE RUDDÈRE**, le 13 juin
- **ROSTAING** Lucie Marie, veuve **GAUTHIER**, le 23 juin
- **SAN LEANDRO** Luis Miguel, le 2 août
- **SERPOLIER** Julien Célestin Pierre, le 26 mars
- **SERRALTA** Henri, le 20 avril
- **SOIGNEUX** André Robert, le 10 avril
- **SOIGNEUX** Jean-Claude, le 28 juillet
- **SULTAN** Félix Achir, le 21 janvier
- **TRONCY** Yvonne, veuve **FORAY**, le 15 novembre

LA VIE MUNICIPALE



La CAPV, qui regroupe 18 communes de la région viennoise, offre un panel de services.

À travers ces pages, nous vous proposons de découvrir certaines de ses compétences, qui ont pour objectif de faciliter votre vie au quotidien.



Petite enfance...

LE RELAIS D'ASSISTANTES MATERNELLES DU PAYS VIENNOIS

La gestion des relais sur le secteur est assurée par la CAPV depuis sa création le 1^{er} janvier 2008.

Le relais d'assistantes maternelles, supervisé par Françoise Clo, est un lieu d'accueil spacieux, adapté à la petite enfance et aux professionnels en charge des 0 à 3 ans.

Il dispose notamment d'un espace enfants spécialement aménagé pour répondre à leurs besoins : salles de jeux, jeux d'eau et de peinture, coin relaxation, sanitaires, dortoirs. Les enfants viennent accompagnés par leur assistante maternelle sur une matinée ; occasionnellement sur une journée.

Pour les parents :

Il s'agit de les aider à mieux connaître les différents modes de garde pour choisir celui qui est le plus adapté à leur situation. Ainsi que faciliter leurs démarches administratives, de les informer sur les aides proposées et de trouver des réponses au niveau pédagogique et d'éducatif.

Pour les assistantes maternelles :

Cela leur permet d'obtenir des informations sur le statut professionnel ainsi qu'un soutien pédagogique. Des formations sont également proposées aux adhérentes.

Des temps collectifs organisés par les animatrices permettent des rencontres entre les enfants autour d'activités d'éveil et des temps de paroles entre adultes.

Ces actions visent à sortir les assistantes maternelles de leur isolement et à les intégrer dans un réseau d'échanges par le biais de temps collectifs regroupant les enfants et les assistantes maternelles de chaque secteur.

Ils ont lieu tous les mardis hors vacances scolaires, alternativement sur trois communes : Les Côtes-d'Are (maison Morin), Saint-Sorlin-de-Vienne (maison des associations) et dans les locaux du RAM à Pont-Évêque.

Des temps festifs sont également proposés (goûter de Noël, pique-nique de fin d'année...).

Depuis le 1^{er} avril 2009, un sixième relais a rejoint la CAPV : *L'Isle aux trésors*, situé au sud de Vienne.



Relais d'Assistantes Maternelles

Bât. 13 - Le Plan des Aures - 38780 Pont-Évêque

Pour Jardin, la référente est Alda Bourrat
Tél. : 04 37 02 19 01 - Fax : 04 74 79 03 57
E.mail : abourrat@paysviennois.fr

66, route de Bérardier - Jardin
06 63 76 91 74
Massage aux huiles californiennes
Reflexologie plantaire
MASSAGE
RELAXATION

Lou
INSTITUT

Christelle GENÈVE
PEINTRE EN BÂTIMENT

Peinture intérieure et extérieure - Papier-peint
Décoration - Revêtement sols et murs
Neuf et rénovation - Mobile : 06 82 60 76 73
CHEMIN DU FERRAT - 38200 JARDIN - e.mail : christellegeneve@orange.fr

Allocations...

ADPAH

**Allocation d'aide à Domicile
aux Personnes Agées et Handicapées**



L'ADPAH est une association de loi 1901 qui intervient depuis 1961 au domicile des personnes fragilisées, âgées ou en perte d'autonomie. Elle a pour objectif le maintien à domicile des personnes dépendantes en complément de l'entourage familial et des services annexes comme le portage des repas, la téléalarme, les soins...

L'ADPAH est membre du réseau UNASSAD (Union Nationale des Associations de Soins et de Services À Domicile) et intervient sur 37 communes de l'Isère dans trois domaines distincts :

- **L'aide à domicile** pour aider à l'entretien du linge, à faire les courses, les repas, à compléter les papiers, à accompagner les sorties...
- **La garde à domicile** pour une présence permanente ou temporaire (le jour, la nuit, le week-end...).
- **L'auxiliaire de vie** qui a pour vocation d'assister et d'accompagner les personnes handicapées pour une aide dans les actes ordinaires de vie courante (se lever, se laver, se nourrir...).

L'ADPAH renseigne les particuliers sur les démarches à entreprendre pour bénéficier ou faire bénéficier un proche de ces mesures de protection.

Renseignements : 04 74 85 11 18
ou auprès d'Évelyne Ziboura :
04 74 85 36 43

APA

**Allocation Personnalisée
d'Autonomie**



L'APA est une aide financière destinée aux plus de 60 ans, qui prend en charge les dépenses liées à la dépendance pour donner à tous les moyens de vieillir dignement et sereinement.

Cette allocation remplace la Prestation Spécifique Dépendance. Elle est attribuée aux personnes vivant chez elles ou en établissement, à partir d'un certain degré de dépendance. Son montant dépend des ressources et du patrimoine.

Les sommes versées au titre de l'APA ne font plus l'objet de recouvrement sur succession.

Il s'agit d'une prestation qui permet de faire face financièrement lorsqu'il devient nécessaire de recourir à des services ou à une tierce personne pour accomplir les tâches de la vie quotidienne ou d'adapter son habitat en fonction de ses difficultés.

**Renseignements et dossiers
à retirer en mairie
auprès du
Centre Communal d'Action Sociale :
04 74 31 89 31**
ou auprès d'Évelyne Ziboura :
04 74 85 36 43

TRACES

Bureau d'études VRD

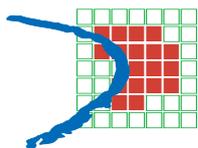
82, allée du Drevon - 38690 COLOMBE
Tél. : 09 75 21 50 24 - Fax : 04 76 93 25 69

TRAVAUX PUBLICS • CARRIÈRES

**ENTREPRISE
ROMET SA**

Tél. 04 74 57 90 60 • Fax 04 74 57 04 28
Les Serpaizières Ouest • 38200 CHUZELLES

LA VIE MUNICIPALE



La Communauté
d'Agglomération
du Pays Viennois

Services aux personnes...

Au-delà du service social de proximité, le CCAS joue un rôle d'accompagnement et d'aide qui s'adresse à toutes et à tous. N'hésitez pas à vous renseigner, nous trouverons ensemble la réponse la mieux adaptée à votre situation.



Repas de fin d'année

C'est une tradition. Chaque année, la municipalité offre un repas aux personnes de plus de 65 ans. Cette sympathique rencontre, qui se déroule salle Jean Monnet, est l'occasion de se retrouver et de partager un moment convivial. Il permet à nos aînés d'entretenir les liens d'amitié. Ceux qui ne peuvent se rendre au repas ne sont pas oubliés : ils reçoivent la visite des élus du CCAS, qui leur remettent un colis gourmand au nom de la commune.



La téléalarme Au service de votre sécurité !

Ce service d'assistance à distance relie l'abonné, chez lui, aux secours d'urgence.

Il permet aux personnes (âgées, atteintes de maladie chronique, handicapées ou isolées) de continuer à vivre chez elle.

Il apporte à leur famille la tranquillité d'esprit en leur donnant l'assurance que la personne qui leur est chère sera très vite secourue en cas de besoins : chute, malaise ou inquiétude.

La téléalarme permet de rompre l'isolement en offrant un dialogue et une écoute de jour comme de nuit, le dimanche comme les jours fériés ou pendant les vacances... Un pompier est toujours à l'écoute et prêt à intervenir. Un simple bracelet permet de déclencher le transmetteur à distance (pas besoin de décrocher le combiné) par l'intermédiaire d'un boîtier branché sur la ligne téléphonique.

Chaque mois, Catherine Ambrosioni, Michèle Roux et Evelyne Ziboura effectuent une vérification du bon fonctionnement de l'appareil.



Repas à domicile

Toute personne âgée ou en difficulté (suite d'opération, maternité, maladie, handicap...) peut bénéficier du service de portage de repas à domicile, ponctuellement ou à l'année. Il suffit de s'inscrire à la mairie.

Cette fonction est assurée par Dominique Torgue, employée communale, qui effectue du lundi au vendredi, une tournée de 25 km pour servir une douzaine de personnes.



**Pour l'ensemble de ces services
renseignez-vous à la mairie :
04 74 31 89 31
ou auprès d'Evelyne Ziboura :
04 74 85 36 43**

LA VIE MUNICIPALE

*Ordures ménagères et tri sélectif...***Collecte des ordures ménagères**

La collecte des ordures ménagères se fait tous les mercredis

Tri sélectif : un geste citoyen...**Déchetterie
et encombrants**

Une déchetterie est située dans la Zone Artisanale du Rocher à Estrablin, en bordure du CD 41 en direction de Vienne.

Elle est à la disposition des habitants qui souhaitent se débarrasser des objets encombrants qui ne relèvent pas de la collecte sélective.

La carte d'accès, obligatoire, est délivrée gratuitement en mairie sur présentation d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité.

**Toutes sortes de déchets
sont acceptés :**

• **Produits d'usage courant** : gravats en petites quantités, papiers, cartons, bois, verres, piles, déchets verts, bouteilles en plastique, huiles usagées, déchets ménagers spéciaux (peintures, solvants...) et aussi tous les objets encombrants comme l'électroménager.

• **Matériel électronique** : ordinateurs et leurs périphériques (écrans, claviers, imprimantes, scanners...).

Ouverture du lundi au samedi
de 8 h à 12 h 30
et de 13 h 30 à 18 h.
Fermée le dimanche.
Tél. 04 74 16 07 55.

**Site de compostage
et déchets verts**

Les déchets verts peuvent être déposés gratuitement au site de compostage de la Plaine de Chasse à Eyzin-Pinet sur présentation d'une carte d'accès (la même que celle de la déchetterie de Pont-Évêque), délivrée en mairie, sur simple présentation d'un justificatif de domicile.

Il est ouvert du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h ; le samedi matin de 8 h à 12 h.

Sont acceptés :

- **les déchets verts** exempts de toutes impuretés (papier, gravats...)
- **les palettes et le bois naturel** (souches et troncs) à condition que ces produits fassent l'objet de livraisons séparées.

**Des points d'apports
volontaires**

La commune est équipée de trois points d'apports volontaires. Ils sont disposés au hameau de Bérardier, place de la Bascule et au Tonkin.



Ils recueillent :

- journaux et magazines (*conteneur bleu*) ;
- verre (*conteneur vert*) ;
- déchets ménagers : (*conteneur jaune*).

Pensez à les utiliser !

IMPRIMERIE DE
LA TOUR

contactimp@imprimeriedelatour.com

PAO · Pré-Press
Impression
... Façonnage
Tél. : 04 74 53 00 28
Fax : 04 74 53 06 87

Espace Le Triangle
Seyssuel 1651
38216 Vienne Cedex

04 74 53 00 28

LA VIE MUNICIPALE

Conteneurs pour les textiles

Par le biais de la CAPV, un conteneur de textiles a été installé sur la place de la Mairie, à côté du panneau d'information. Les particuliers peuvent y déposer des vêtements propres (enfants et adultes), du linge de maison ou du textile d'ameublement, des chaussures et des articles de maroquinerie.

Attention : pas de déchets textiles, de chiffons sales ou humides. Ces articles seront recyclés par la société Ecotextile.

Des conteneurs aux couleurs d'Ecotextile ►



De petits gestes pour l'environnement...



Une pile pour un sourire

Un conteneur noir au look sympathique et au large sourire est à la disposition du public à la mairie et à l'école pour recueillir les piles usagées. Une manière agréable de sensibiliser les enfants et les adultes à ce geste civique.

...ou pour des causes solidaires

Vous pouvez déposer les cartouches d'encre d'imprimantes usagées dans le conteneur blanc de la mairie. Les fonds récoltés seront reversés à la Fédération des Maladies Orphelines.



Les Bouchons d'Amour

L'association, parrainée par l'humoriste Jean-Marie Bigard, recycle les bouchons alimentaires (soda, sirop, eau minérale...). Leur revente permet de réunir des fonds pour acheter des fauteuils roulants, améliorer les conditions de vie des personnes handicapées, et à participer à des opérations humanitaires.

Vous pouvez les déposer à la mairie et dans les écoles.



Marbrerie GERMAIN

*Caveaux - Monuments - Colombariums
Gravures - Décorations - Rénovation*

Atelier : 122, montée Saint-Marcel - 3200 Vienne
Tél. : 04 74 85 50 41 - Fax : 04 74 31 59 83

Bureau : 7, rue du Cimetière - 38200 Vienne
Tél. : 04 74 85 09 35 - Fax : 04 74 78 02 90

Site : www.marbreriegermain.com
E.mail : marbrerie-germain@orange.fr



**BRICOLAGE • DÉCORATION
JARDINAGE • MOTOCULTURE**



PNEUMATIQUES ●
ÉQUILIBRAGE ●
GÉOMÉTRIE ●
FREINS ●
AMORTISSEURS ●
VIDANGE ●
ACCESSOIRES ●

Z. I. Les Fromentaux • 38270 BEAUREPAIRE
Tél. : 04 74 79 01 11 • Fax : 04 74 79 06 23

De nouveaux services...

Le compostage individuel

À l'initiative de la CAPV, des composteurs ont été distribués en juin dernier aux habitants qui en ont fait la demande. Ce geste écologique permet de réduire la quantité d'ordures ménagères et de produire gratuitement un compost de qualité pour votre jardin.

Petit guide pratique...

• *Qu'est-ce que le compostage ?*

C'est un procédé de dégradation biologique maîtrisé de matières organiques, en présence d'air. Il aboutit à la production d'un produit organique appelé « compost ».

Le compostage individuel permet de recycler chez soi certains déchets organiques et d'obtenir un compost pour son jardin. Il contribue ainsi à réduire la quantité de déchets à éliminer : il est donc écologique et économique.

La réussite du compostage dépend du soin que vous y apporterez : pour assurer la dégradation des déchets, une aération régulière est nécessaire avec un bon taux d'humidité.

• *Le composteur au fil des saisons...*

Au printemps, la nature se réveille, les micro-organismes aussi. La température du compost augmente et avec elle, la vitesse de fermentation des matières riches en oxygène et en eau.

En été, le processus de décomposition se poursuit : la faune du sol (vers de terre...) entre en action en découpant, malaxant, digérant les résidus.

En automne, en manque de nourriture, les micro-organismes quittent cette zone en maturation pour s'orienter vers les matières moins décompo-

sées et poursuivre ainsi leur « travail » de recyclage.

En hiver, la chute des températures réduit l'activité des micro-organismes, le processus se met en sommeil, mais il faut continuer à l'alimenter.



Que mettre dans le composteur ?

Je mets...

- **Déchets de cuisine** : restes de fruits, légumes, épluchures, pain, essuie-tout, serviettes en papier, filtres à café, sachets de thé...
- **Déchets de jardin** : mauvaises herbes sans graine, branchages de petite taille, fleurs coupées ou séchées, feuilles*, tonte de gazon*, taille de haies* (* en petite quantité).
- **Autres** : cendres de bois froides en quantité limitée.

Je ne mets pas...

- **Déchets de cuisine** : matières grasses, écorces d'agrumes, coquillages, laitages, morceaux de poisson, huiles, croûtes de fromages, déchets de viande...
- **Déchets de jardin** : feuilles vernissées type lierre, résineux, herbes avec graines, plantes et végétaux traités, plantes rampantes, plantes et fruits malades...
- **Autres** : journaux, magazines...

Trier les déchets de soins



La CAPV propose un nouveau service, gratuit pour les particuliers, qui permet d'éliminer en toute sécurité les déchets de soins. Ces derniers sont particulièrement dangereux (risques de piqûres, d'infection...). Il est strictement interdit de les jeter avec les ordures ménagères.

Sur simple demande auprès de leur pharmacien, les particuliers se verront remettre un collecteur répondant aux normes, pour stocker les aiguilles usagées. Ce collecteur devra ensuite être déposé dans une borne automatique, accessible 24h/24 et 7j/7 à

l'Espace Saint-Germain à Vienne, ou dans les déchetteries de Vienne-Sud ou de Villette-de-Vienne.

Les professionnels peuvent également accéder à ce service, moyennant l'achat de conteneurs homologués auprès du prestataire de la CAPV.

Renseignements : 04 74 78 78 83

Des sites pour aller plus loin :

www.paysviennois.fr

www.ecoemballages.fr

www.reduisonsnosdechets.org

Transports...

L'va à la demande



La facilité d'un service à la carte

Pour bénéficier du service de transport L'va à la demande, vous devez réserver votre trajet sur simple appel téléphonique au plus tard à 17h la veille de votre déplacement au **0810 414 909**, du lundi au vendredi de 8 h à 18 h 30 et le samedi de 13 h 30 à 17 h.

Avec les conseils de l'hôtesse, vous choisissez un horaire d'aller et de retour, selon le planning établi. Un mini-bus ou un taxi vous prendra en charge à l'arrêt (marqué au sol par un soleil) le plus proche de votre domicile. Le retour s'effectue de la même façon.

Le tarif est fixé à 1,10 euro l'unité de trajet, soit 2,20 euros l'aller et retour.



*Un soleil
pour chaque arrêt.*

Le plan du réseau est disponible auprès du service L'va :

- Gare de Vienne
- Pont-Évêque, rue du Champ-de-Courses : 04 74 57 77 00
- Mairie de Jardin : 04 74 31 89 31.



La mobilité pour tous

L'va PMR (Personnes à Mobilité Réduite) est un service de transport présent sur 18 communes de la CAPV. Il permet aux personnes présentant un handicap moteur (nécessitant l'usage d'un fauteuil roulant) ou visuel (aveugles ou mal-voyants, titulaires de la carte Cécité étoile verte) de se déplacer sur l'ensemble du réseau.

Ce service fonctionne du lundi au samedi, de 9 h à 18 h, au même tarif que le bus (1,10 euro).

Informations et réservations au 0810 810 414 du lundi au vendredi de 8 h à 18 h 30 et le samedi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h, au plus tard la veille de votre déplacement avant 17 h.

Pour en bénéficier, vous devez constituer un dossier individuel qui permettra d'établir une carte d'ayant-droit comprenant :

- Un justificatif attestant de la nécessité d'un fauteuil roulant ou la carte Cécité étoile verte suivant le handicap.
- Un justificatif de domicile (le service est réservé aux résidents de l'agglomération).
- Une photo d'identité.
- Vos coordonnées (nom, prénom, date de naissance, adresse).

L'va Vienne Mobilités

Rue du Champ de Course - Pont-Évêque
04 74 57 77 00



Adoptez le co-voiturage !

Un site internet dédié au co-voiturage a été mis en ligne par la Communauté d'Agglomération du Pays Viennois.

Le principe ? Il s'agit de partager son véhicule ou celui d'un autre sur une partie ou sur la totalité de son trajet pour aller travailler, faire des courses... de manière quotidienne ou ponctuelle.

Ce mode de déplacement, avantageux à plus d'un titre est à la portée de tous.

- le covoiturage génère moins de circulation automobile, et donc une baisse de la pollution ;
- il permet de réduire ses frais de transport ;
- c'est aussi l'occasion d'élargir son cercle de connaissances.

Site de co-voiturage : www.covoiturage-paysviennois.fr

Renseignements auprès du service transport de la CAPV : **04 74 78 78 89**



Commission travaux

Voirie - Assainissement - Eaux pluviales

Ils sont de la compétence de la CAPV.
Yves Giroud et Paul Thèse, membres du
Conseil, siègent à la commission.

Voirie

*Le montant des travaux d'entretien de
voirie s'est élevé à 56.500 euros TTC.*

La sécurité routière...

• La voirie communale des Anciens
Combattants (VC1).

Cette route étroite et mal définie était dan-
gereuse pour les riverains, les piétons et les
automobilistes.

Avec le concours du Syndicat d'Électricité
(SE38) nous avons d'abord enterré les
réseaux électriques et de téléphone, tout
en améliorant l'éclairage public.

Ensuite, avec l'aide financière et technique
de la CAPV et de la DDE, nous avons posé
un collecteur d'eau pluviale, réalisé des
trottoirs jusqu'au cimetière et des rétrécis-
sments à voie unique ; puis construit un
mur pour élargir un virage dangereux et
implanté deux ralentisseurs, type "dos
d'âne", tout en regoudronnant la place de
la Paix.

Coût des travaux : 90.000 euros.

• Rond-point, salle polyvalente, école,
église, routes départementales 167-
167A.

Toute cette zone est limitée à 30 km/h.

Pose de trottoirs, de panneaux et de ralen-
tisseurs *coussins berlinois*.

Un projet est à l'étude afin de sécuriser la
sortie des écoles en direction du parking,
place de la Bascule.

• La route, montée de la Vieille Église
(VC2)

Cette route étroite et dangereuse est de
plus en plus fréquentée par des usagers de
la route venant du Nord ou du Sud et sou-
haitant éviter Vienne aux heures de pointe.

Ce flot de véhicules se répercute ensuite
devant les écoles et sur l'avenue du
Dauphiné.

Nous essayons d'améliorer la sécurité des
riverains par des aménagements ponctuels :
trottoirs, zone 30, étude en cours lieu-dit le
Pelut.

Mais la solution est certainement à un
échelon supérieur, c'est pourquoi nous sou-
haitons interpeler les services de l'État, du
Conseil Général et de la CAPV pour qu'en-
semble, nous proposons autre chose qu'une
rocade au milieu du village.

SARL E. I. B.

Électricité Industrielle - Bâtiment

Christophe AGIER

☎ **04 74 59 40 80**

et

☎ **06 83 08 84 31**

Le Moulin • 38440 SAINT-JEAN-DE-BOURNAY
Fax : 04 74 59 40 80



**Mécanique
Carrosserie**

PEUGEOT VIENNE

BARBIER AUTOMOBILES
140, avenue du Général Leclerc - 38200 Vienne
Tél. : 04 74 78 38 78 - Fax : 04 74 31 69 39



LA VIE MUNICIPALE

Assainissement

Sur proposition de la commission communale des travaux, des travaux sont ou seront réalisés par la CAPV...

- **Route de Saint-Sorlin :**
le chantier a débuté en novembre dernier
- **Montée de la Piconnière :**
début 2010
- **Bérardier :**
printemps 2010

Coût : 192.000 euros.

D'autres tranches d'assainissement sont "dans les tuyaux" :

- **Le Télégraphe**
montée de la Vieille Église
le Pelut
- **Chemin de la Suze**



Eaux pluviales

Chacun a encore en mémoire les inondations de juin 2007 et septembre 2008. Le compte-rendu de l'étude lancée par le Syndicat des 4 Vallées concernant le Ruisseau - Montléant - Bérardier a été transmis aux Élus.

- **Le rond-point :** il ressort des malfaçons dans la réalisation des travaux de busage du ruisseau sous la giratoire, d'où un débit insuffisant.
- **Le pont de Bérardier - avenue du Dauphiné :** l'ouvrage est sous-dimensionné et de plus, son implantation crée une rupture de pente qui transforme l'amont du pont en piège à sédiments.

Les travaux et aménagements de ces ouvrages sont de la responsabilité et de la compétence du Conseil général.

Yves GIROUD et la Commission Travaux
Robert BANNIER et la Commission Urbanisme



ENTREPRISE D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES
RÉSEAUX HT-BT AÉRIENS ET SOUTERRAINS - POSTES DE TRANSFORMATION
RÉSEAUX GAZ - RÉSEAUX DE COMMUNICATION - SIGNALISATION
ÉCLAIRAGE PUBLIC - ILLUMINATIONS FESTIVES

Siège Social : Z.I. de l'Abbaye - 38780 PONT-ÉVÊQUE
Tél. : 04 74 57 78 99 - Fax : 04 74 85 94 98

Centre de travaux : rue de l'Avenir - 38150 CHANAS
Tél. : 04 74 15 07 10 - Fax : 04 74 15 07 14

**PLÂTRERIE
PEINTURE
DÉCORATION**

COULIBRAY

**SARL
MARRON
Frères**

© 04 74 85 41 78

Z.A. de Vossère • 38200 JARDIN



Commission Urbanisme

Réglementation

En matière d'urbanisme, il est impératif de se conformer à la réglementation en vigueur.

- Toutes constructions, murs de clôture, abris de jardin, murs de soutènement, vérandas, modification de façades... doivent faire l'objet d'une demande de permis de construire ou de déclaration préalable.
- Tout remblaiement supérieur à 70 cm doit faire l'objet d'une déclaration de travaux.
- En cas de non-respect du règlement, le service contentieux de la D.D.E. sera saisi, avec le risque de démolition.
- Pour toute question concernant les branchements au réseau d'assainissement, vous pouvez contacter Yves Giroud, en mairie.

Robert BANNIER et la Commission Urbanisme

Projet d'aménagement du village

Les années 2008 et 2009, plus orientées côté commerces et stationnements à Bérardier, nous ont laissé le temps de voir, revoir et de pressentir un aménagement précis du centre-village : école, administration, église.

En effet, deux idées émergent plus particulièrement : à savoir l'aménagement paysagé et la sécurisation de la place de la Mairie et de l'église, ainsi que la totale réhabilitation de la place du 19 Mars 1962 (Bascule). En ce qui concerne ce dernier point, il fait depuis quelques temps, l'objet d'une pré-étude qui sera présentée au Conseil Général courant 2010. En pratique, le dossier que nous souhaitons présenter au Département se résume en deux mots : faire passer la D167 sur le parking et faire le parking devant l'école et la salle polyvalente à la place de la route départementale. Cela sécuriserait complètement la sortie de l'école ainsi que l'accès à la salle polyvalente. Le Conseil municipal espère avoir un avis favorable du départ.

Robert BANNIER et la Commission Urbanisme
Yves GIROUD et la Commission Travaux



Place de l'Église



Place de la Mairie



Place de la Bascule

TERRASSEMENTS
ASSAINISSEMENT
ADDITION D'EAU
MAÇONNERIE

SONOTRA
TP

10, rue Hector Berlioz
38200 VIENNE
Tél. 04 74 53 00 16

Régie départementale des autocars **VFD**

DES SOLUTIONS PERSONNALISÉES
POUR TOUS VOS DÉPLACEMENTS

- Lignes régulières
- Transports scolaires
- Voyages sur mesure

Z.I. de Monplaisir - 38780 PONT-ÉVÊQUE - © 04 74 57 29 68

LA VIE MUNICIPALE

Bienvenue sur la commune !**Lou Institut**

Installée à Bérardier depuis la mi-novembre, juste au-dessus du salon de coiffure, Audrey Conte vient de réaliser son rêve : ouvrir un salon de massage destiné à la détente et au bien-être.

Originaire de Moidieu-Détourbe, la jeune femme a suivi sa formation à Lyon, selon la méthode dite de "Bangkok".

Elle propose des massages aux huiles essentielles (type californien), en séance d'une heure pour que la détente soit complète et pratique la réflexologie plantaire, basée sur la stimulation des points réflexes, idéale pour évacuer le stress.

Ambiance feutrée, couleurs chaudes, musique douce, parfum d'encens, thé oriental à la menthe ou au gingembre : Audrey Conte crée un univers propice au bien-être pour apprendre à relâcher les tensions.

**Lou Institut**

66, route de Bérardier

Ouvert le lundi, mercredi
et jeudi de 12 h à 19 h ;
le vendredi de 9h à 19h ;
le samedi de 9h à 14h ;
fermé le mardi.

Uniquement sur rendez-vous.

Tél. 06 63 76 91 74



BELLEVUE
S.A.R.L.

Christine SACRE & Christian DUMAS
TRAITEUR • PLATS CUISINÉS
ORGANISATION COMPLÈTE

*Buffets • Lunchs • Mariages
Repas d'affaires • Cocktails*

Z.A. Garenne et Ravageon
38780 SEPTÈME

Tél./Fax 04 74 58 21 95
Portable 06 07 36 84 02



INSTALLATEUR PHOTOVOLTAÏQUE



Quali'PV ELEC
Quali'PV BAT

Zénith

- Parafoudre
- Paratonnerre
- Prise de terre

Gérard DEGRE
271, rue de la Bourgeat
38780 ESTRABLIN
Tél. **04 74 58 30 91** - Mobile **06 83 11 89 39**
Fax 04 74 54 46 43 - E-mail : gerard.degred@wanadoo.fr

LA VIE MUNICIPALE



Le marché de Bérardier

Il est à l'image de la vie de la commune : animé et convivial. Chaque dimanche depuis 33 ans, le marché de Bérardier rassemble les forains qui proposent des produits frais et de qualité. Ce service de proximité établi sur la place Louis Comte, dynamise le cœur du village. Lieu de rencontre, il contribue également à renforcer les liens entre les habitants.



Le primeur vous propose de faire le plein de vitamines et de produits frais : chasselas, cèpes, blettes...



Le maraîcher offre un panel de légumes de saison : navets, courges, poireaux pour réaliser de bonnes recettes.



Le charcutier-traiteur régale les gourmets avec ses plats cuisinés et ses spécialités : rillettes, paëlla...



La fromagère vous fait voyager à travers les saveurs : rigottes de Condrieu, tomme de Savoie, bleu d'Auvergne.



Chaque dimanche, les forains sont fidèles au marché de Bérardier et à leur clientèle.



J. Douchet

FLEURISTE INTERFLORA

38200 VIENNE • TÉL. 04 74 85 04 25
38150 ROUSSILLON • TÉL. 04 74 86 28 82

Victoria Salon de coiffure
Masculin - Féminin

coupes personnalisées - balayage - brushing

Hameau de Bérardier - 38200 JARDIN

☎ 04 74 31 64 87

LA VIE MUNICIPALE



Nos écoles

Les classes de maternelles et élémentaires

Nous accueillons 215 élèves en élémentaires :

- 3 classes de maternelles, pour 76 enfants ;
- 6 classes élémentaires, pour 139 enfants.

Rappel des heures d'ouverture :

L'école est ouverte du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30.

Le restaurant scolaire

Les écoliers peuvent déjeuner au restaurant scolaire situé dans les locaux de l'école. Le cadre est spacieux et parfaitement adapté à l'âge des enfants.

La garderie scolaire

Ce service municipal accueille les enfants de 3 à 10 ans.



Sécurité

La sécurité est une préoccupation majeure. La pose de cousins berlinois à l'approche des écoles est destinée à ralentir la vitesse des véhicules.

De même, les panneaux : **Attention enfants, ralentissez !** doivent inciter les automobilistes à la prudence.

Alors, levez-le pied !



Lire et faire lire...



À l'initiative des parents d'élèves et avec le soutien de la municipalité, l'association *Lire et faire lire* a repris son activité.

L'idée est simple : des retraités bénévoles, formés par l'association, offrent une partie de leur temps libre pour faire partager le plaisir de la lecture à des groupes d'enfants de 5 à 8 ans.

À Jardin, quatre bénévoles interviennent après le temps de cantine pour faire la lecture aux enfants inscrits préalablement auprès de leur enseignant.

L'association *Lire et faire lire* est à la recherche de bénévoles retraités intéressés par cette activité. Pour toute information s'adresser en mairie, auprès des parents d'élèves délégués ou à la Ligue d'Enseignement de l'Isère (04 38 12 41 44).

CÔTÉ COUR...



CÔTÉ JARDIN...



LA VIE COMMUNALE

Le comité de jumelage



Pour stimuler nos ressources

La période que nous vivons est caractérisée par l'émergence de grands pays sur la planète. Les besoins de ces populations changent l'ordre des rôles, bousculent nos manières d'être, en France, mais aussi en Europe. Au regard de cette actualité, faire au plus tôt les adaptations destinées à nous mettre à l'échelle de cette situation est une question de sécurité. Ces adaptations sont à plusieurs niveaux.

La toute première est d'abord d'ordre mental. C'est toujours l'idée, l'esprit qui emmène le changement, le progrès. Nous ne devons pas avoir de complexe, et nous dire que nos voisins sont dans la même situation que nous. Ceux qui semblent mieux s'en sortir ne le pourront pas éternellement si leurs voisins sont trop affaiblis, autour d'eux.

Nous avons de bons atouts. Par exemple, les habitudes de bon travail acquises pendant de nombreuses années. Cette discipline, ces méthodes permettent une plus grande efficacité. Savoir bien travailler nous permet de moins gaspiller.

Nous avons aussi en commun, en Europe, une certaine manière de vouloir la vie ensemble. Cette sorte de lien spirituel reste au fond une logique prudente, parfois éclairée, voir géniale, une sagesse que les siècles polissent.

Ainsi, loin de dire que nous sommes au bout d'une évolution, on peut dire que nous sommes en un chemine-



ment ouvert. Bien peu éclairé celui qui pense que la mort arrête la vie.

Forts de ces quelques points que nous partageons assez facilement, nous devrions pouvoir trouver des moyens originaux pour mettre en commun nos capacités de travail et de progrès, associer, plutôt que de les opposer, nos moyens physiques de continuer la route. Courir, concourir, concurrence, parfois !

La fébrilité d'une course exacerbée nous entraîne dans les travers des querelles : querelles d'intérêts industriels, de clochers ou de religions. Elles sont nuisibles aux réels intérêts généraux. Elles empiètent trop sur la valeur principale de notre travail, ce travail journalier, notre principale participation à la création. Les défis que nous avons à relever, l'élévation du niveau de vie, la maîtrise des changements climatiques exigent des réponses concertées, solidaires, encore faut-il avoir bien compris l'intérêt constructif de l'association du nombre, et par suite, les ser-

vices mutuels que chacun peut en attendre. Une volonté raisonnable est un meilleur soutien de la maison ! Nous sommes en Europe une sorte de terrain d'expérience. Nous avons à la fois le volume et la science. Il nous manque la cohérence qui rend les expériences et les recherches moins lourdes pour chacun d'entre nous. On avance plus vite.

Pour ce faire il faut pouvoir communiquer facilement, échanger les idées, les nouveautés, s'instruire les uns les autres de nos réussites ou de nos échecs.

L'ensemble de nos structures, comités de jumelages et associations diverses, œuvrent pour tisser des liens, augmenter la compréhension, faire circuler les idées, limiter la barrière des langues et des préjugés.

La communication électronique est un formidable moyen d'être en phase sans retard. Une nouvelle phase, probablement une nouvelle page de notre jumelage commence, avec la nouvelle municipalité de Stanghella. Nous nous rendons ces prochains jours chez nos jumeaux d'Italie.

S'ouvrir avec nos moyens à la suite, c'est dans cet esprit que nous rencontrerons la nouvelle équipe, et les anciennes associations.

Nous ne doutons pas que dans ces lieux de culture, d'histoire et d'activité italienne, la bonne volonté et le bon sens trouveront des points de synergie stimulante, par delà des barrières nationales, propices à notre mieux être commun.



Contact : Bernard Giroud
04 74 31 94 23
06 15 12 44 83

LA VIE COMMUNALE

Le Jardin des Créations

Un éventail de réalisations artisanales « peintures, dentelles sur bois, bijoux, émaux et verres décorés » a ravi les visiteurs lors de la 13^e édition du *Jardin des Créations*. Parmi la quarantaine d'exposants il y a toujours les fidèles : Mathé Font, Jean Sanchez, Élisabeth Polette. À l'heure du vernissage, Catherine Ambrosioni, s'est fait un plaisir de guider ses invités et élus à la rencontre des artistes.



Forum des associations



Les associations tiennent forum. Avec cette nouvelle édition du forum des associations, la saison associative vient d'être lancée. Sous l'égide de la commission culturelle menée par Catherine Ambrosioni, les responsables associatifs ont présenté leurs activités.

Ils ont eu à cœur de répondre au mieux aux attentes du public : art, culture ou sports, le tissu associatif jardinois est varié.

Course de l'Écureuil VTT - Marche

C'est sous un soleil estival de septembre que les 1.500 participants de la 21^e édition de l'Écureuil s'élancent depuis la commune de Jardin. Les deux favoris, Nicolas Durin et Jonathan Galante, se partagent la première place. André Armanet président du CVAC a profité de la remise des prix pour remercier tous les bénévoles, sponsors, élus qui ont donné de leurs temps pour assurer le bon déroulement de cette journée.



LA VIE COMMUNALE

Bibliothèque municipale



Lieu de culture et de détente, la bibliothèque est située au cœur du village, dans un cadre spacieux, calme et lumineux. Un coin a été spécialement aménagé pour les petits avec des sièges à leur taille et des couleurs vives, pour en faire un espace ludique et confortable.

Ouverte à tous, elle est équipée d'une rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite et les mamans qui ont de jeunes enfants en poussettes.

Un large choix de livres et de revues est proposé : encyclopédies, romans, policiers, polars, bandes dessinées, magazines...

Nous proposons dans les rayons plus de 3.500 ouvrages, toutes catégories confondues, y compris le prêt longue durée (renouvelable en mai 2010) et le prêt du Bibliobus de la Bibliothèque départementale (renouvelé deux fois par an).

L'équipe de huit bénévoles est particulièrement active, présente et dévouée. Robert, Guylaine, Marie-Jo, Annie, Joëlle, Yvonne, Dominique, Jean-Pierre et Catherine vous accueillent et vous conseillent avec discrétion et disponibilité.

La bibliothèque accueille également les écoliers pour l'emprunt de livres ou pour des ateliers de lecture ponctuels. En 2009, c'est le thème du bonheur qui était évoqué.

Seul ou famille, la bibliothèque est le lieu idéal pour se distraire, rêver ou s'instruire.



Christine Beaubouchez, responsable

Horaires d'ouverture :

lundi et mardi de 16 h 30 à 17 h 30 ;

mercredi de 10 h 30 à 11 h 30 ;

jeudi de 17 h 30 à 18 h 45.

La bourse aux jouets

La bourse aux jouets a vécu sa 3^e édition. Parents et enfants, ont pu faire des affaires avec un peu de négociations. La commission culturelle assure l'accueil et la buvette de cette manifestation. La recette est reversée au Téléthon.



LA VIE COMMUNALE

Prix du fleurissement

La commission fleurissement a encore cette année sillonné le village à la recherche de belles décorations florales. Parmi les lauréats dans la catégorie :

- **Maisons visibles de la rue :**
André Robellet
- **Fenêtres et murs :**
Patrick Vellay
- **Fermes fleuries :**
Michel Gilibert
- **Balcons et murs fleuris :**
Paulette Lardon

Une quarantaine de Jardinois ont été primés, ceux-là mêmes qui contribuent à embellir le village.



Ciné Été Téléthon

Devenu l'évènement de l'été dans le Pays Viennois, *Ciné Été* a installé son écran géant à Jardin le mercredi 22 juillet, en proposant à un public toujours plus nombreux "Madagascar 2". La météo défavorable n'a pas permis une projection en plein-air.



La commission culturelle de Jardin n'a pas ménagé sa peine pour contribuer à sa manière à cette grande cause. L'animation et la convivialité étaient au rendez-vous dans la salle polyvalente. Gaufres, vin chaud, soupe, balade aux flambeaux, aubade de l'*Étoile Jardinoise*, participation du Club Rétro-Mécanique, de l'association *Coincidanse* et du Comité des Fêtes ont permis de récolter 1.092 euros. Rendez-vous pour le Téléthon 2010 à Bérardier.



Le Festival d'humour

Après avoir obtenu le prix du jury en 2008 l'humoriste Laurent Violet récidive le vendredi 27 mars 2009 et propose devant un public enthousiaste son « World Comic » un tour du monde vif et lucide, riche en poésie.

Prochain rendez-vous avec l'humour le vendredi 26 mars 2010 avec Babasse qui a obtenu le prix du public 2009. Alors réservez dès maintenant votre soirée !



LA VIE PRATIQUE



Le S.S.I.A.D.

Un service pour favoriser le maintien à domicile des personnes âgées

Le S.S.I.A.D. assure sur prescription médicale les soins d'hygiène, de confort et relationnels.

Le service

Il peut intervenir dans les situations suivantes :

- prévenir une hospitalisation lors d'une affection
- faciliter le retour à domicile après une hospitalisation
- prévenir ou retarder une entrée en structure pour personnes âgées
- apporter une aide quotidienne à la personne âgée et à son entourage

Les bénéficiaires

Ces prestations s'adressent aux personnes âgées de 60 ans et plus (malades ou dépendantes) et aux personnes adultes de moins de 60 ans, présentant un handicap ou atteintes de maladies chroniques.

Le personnel

Deux catégories de personnes interviennent sous l'autorité d'une infirmière coordinatrice, responsable du service :

- **Les aides soignantes**

Elles réalisent, sous la responsabilité des infirmières, les soins de base et relationnels concourent à l'accomplissement des actes essentiels de la vie correspondant à leur formation :

- aide à la toilette,
- et/ou lever/coucher,
- et/ou habillage,
- distribution du traitement préparé par les infirmières et prescrit par le médecin traitant, sauf si pathologie lourde installée.

- **Les infirmières assurent**

- l'évaluation des besoins pour élaborer le projet de soins du patient,
- l'organisation du travail des aides soignantes,
- la préparation des traitements selon la prescription médicale,
- le coordination des soins avec les autres intervenants choisis par la personne (médecin, kinésithérapeute, infirmier libéral, pédicure, prestataire ou association de services à la personne, etc...).

Prise en charge financière

Les différentes caisses d'assurance maladie prennent en charge l'intervention du service à 100% (hormis certaines fournitures médicales) et assurent un contrôle du service.

Les soins des pédicures et infirmiers libéraux sont pris en charge financièrement par le S.S.I.A.D.

L'intervention du service

Elle se met en place à votre demande ou celle de votre entourage avec la validation du médecin traitant et selon les possibilités du service. Les prestations du service peuvent être assurées toute l'année, 7 jours sur 7, entre 8 h et 12 h ; et 17h 30 et 20 h.

Le service ne fournit ni linge, ni les courses, ni le ménage.

Le S.S.I.A.D. Intervient dans les communes de la CAPV, dont Eyzin-Pinet.

Service de soins infirmiers à domicile de Vienne, des cantons nord et sud
Hôtel de Ville - BP 126 - 38209 Vienne
Tél. 04 74 85 86 25

SELARL de Géomètres-Experts
BOURGUIGNON - CELLIER - LACOUR - VARILLON

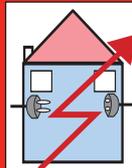
Espace Saint-Germain
Jazz Parc - "Le Swing"
30, avenue du Général Leclerc
BP 221 - 38200 VIENNE Cedex
Tél. : 04 74 85 26 24
Fax : 04 74 85 30 79



44-46 rue de la Commune 1871
38550 SAINT-MAURICE-L'EXIL
Tél. : 04 74 11 12 62
Fax : 04 74 86 34 94

Diplômés géomètres
habilités de l'Etat

Foncier - Bornage - Division - Lotissements - Topographie - Expertise Estimative



Entreprise d'Electricité Générale

Automatisme portail · Alarme

ARTHUR DA SILVA

Allée des Aqueducs - 38200 JARDIN

Tél./Fax : 04 74 85 06 65 • Voiture : 06 11 76 50 30

LA VIE PRATIQUE



Le cabinet infirmier de Jardin

Le cabinet infirmier de Jardin assure une permanence :

- tous les mardis de 6 h 45 à 9 h ;
 - du lundi au vendredi de 16 h 30 à 17 h.
- Yvette Ayoub - Tél. 04 74 58 13 47
Place Michel Petrucciani à Bérardier.

**Un conseil médical ?
Une visite à domicile ?**

Pour désengorger les services d'urgence, si vous avez besoin de l'avis d'un médecin, ou d'une consultation, en dehors des heures d'ouverture des cabinets médicaux, composer le **0810 15 33 33**. Vous serez mis en relation avec un médecin-régulateur qui vous orientera, en fonction de votre pathologie.

En cas de risque vital, composez le 15.



Urgence

En cas d'accident, quelques minutes peuvent sauver une vie.

Ces numéros d'urgence sont gratuits, automatiques et accessibles de tout poste téléphonique fixe ou portable.

Gardez-les en mémoire !

Pompiers : 18

Samu : 15

Police : 17

Secours Européen : 112



Le CLIC

**Centre Local d'Information et de Coordination
Gérontologique de l'Isère Rhodanienne**

Le CLIC est un service mis en place pour répondre à toutes les questions que se posent les personnes de plus de 60 ans, leur entourage et les professionnels.

Ses missions :

- Écouter et conseiller les personnes sur les thèmes qui les concernent, trouver ensemble les solutions adaptées à leur situation.
- Informer sur les aides financières possibles, les établissements d'hébergement et les services d'aide à domicile.
- Orienter vers les professionnels.
- Assurer le suivi du retour à domicile après une hospitalisation, contribuer aux démarches liées à l'entrée en institution.

- Soutenir à domicile en mettant en place les aides nécessaires, les coordonner et les adapter aux besoins de chacun.

Pour apporter une réponse cohérente favorisant le bien-être des seniors grâce à la collaboration avec les professionnels sociaux, médicaux et paramédicaux, pour une prise en charge globale.

- Accueil du public sur rendez-vous, du lundi au mercredi, au bureau du CLIC : Hôtel de Ville - B.P. 126 - 38209 Vienne Cedex

- Accueil téléphonique : lundi au vendredi de 9 h à 17 h tél. **04 74 78 30 32** (répondeur téléphonique 24 h/24 h).



RÉSEAUX D'ÉNERGIES HTA • BT • GAZ
ÉCLAIRAGE • MISE EN LUMIÈRE SIGNALISATION TRICOLEURE
RÉSEAUX DE TÉLÉCOMMUNICATIONS

AGENCE SUD :
173, chemin de Cumelle
69560 SAINT-CYR-SUR-LE-RHÔNE
Tél. : 04 74 85 15 13 • Fax : 04 74 31 71 49
E-mail : agence.sud@serpollet.com

Instantants sacrés

Harmonie
Bien-être et Beauté

Place Petrucciani
38200 Jardin

04 74 31 78 28

LA VIE PRATIQUE



ADIL

Agence départementale
d'Information
sur le Logement

Particuliers, vous cherchez à construire, acheter, vendre, louer ou faire des travaux ?

L'ADIL vous propose ses conseils, gratuitement. Une permanence hebdomadaire est assurée dans les locaux de la CAPV (Espace Saint-Germain, bâtiment Antarès, 30 avenue du Général Leclerc à Vienne) chaque mercredi de 15 h à 17 h. La conseillère peut répondre à vos questions d'ordres juridiques, financières et fiscales.

L'ADIL vous guide dans vos projets, mais elle n'agit pas à votre place. Son rôle est de vous informer ou de vous conseiller. Elle est agréée par le Ministère chargé du logement après avis de l'Agence Nationale pour l'Information sur le Logement.

ADIL de l'Isère
2, boulevard Maréchal Joffre
38000 Grenoble
Tél. 04 76 53 37 30
ou directement à la permanence
de la CAPV : 04 74 78 32 10

Services
à la
PERSONNE

Plusieurs sociétés offrent des panels de services : garde d'enfants, ménage, course, repassage, jardinage, entretien paysagé...

Un dossier complet est consultable en mairie, qui regroupe les coordonnées de l'ensemble de ces entreprises. En cas de besoin, n'hésitez pas à le demander.

C.A.U.E.

Consultance Architecturale

Permanences gratuites
de l'Architecte Conseil,
Madame Sylviane Pinhède

Espace Saint-Germain
Bâtiment Antarès
30, avenue du Général Leclerc
38217 Vienne Cedex
Sur rendez-vous : 04 74 78 78 76

Boulangerie
du Théâtre

PÂTISSERIE • TRAITEUR

Sandrine et Thierry CHRISTIAN

☎ **04 74 31 60 59**

Ouvert du mardi au samedi de 6 h 30 à 20 h
et le dimanche de 6 h 30 à 12 h 30

6, RUE PIPET - 38200 VIENNE

Ent. F. FANTONI
PLÂTRERIE • PEINTURE
DÉCORATION

Placoplâtre - Plâtrerie traditionnelle
Papier-peint - Revêtement sols et murs



"Les Martinières" • 38200 Chuzelles

"Vossère" • 38200 JARDIN

Tél./Fax : 04 74 85 40 21 • Portable : 06 11 23 25 85

LA VIE CIVIQUE



CONCILIATEUR DE JUSTICE

Permanences gratuites.

Chantal Linage, conciliateur de justice pour le canton de Vienne-Sud, tient des permanences gratuites les 1^{er} et 3^{me} mercredis de chaque mois, sur rendez-vous au 04 74 31 89 31

ou par e.mail : chantal-linage@orange.fr

Recensement militaire

Tous les Français sont tenus de se faire recenser dans les trois mois qui suivent l'anniversaire de leurs 16 ans.

Les jeunes gens nés en octobre, novembre et décembre doivent se présenter en mairie avant le 31 décembre 2010 avec leur carte nationale d'identité, un justificatif de domicile et leur livret de famille.

Pour les jeunes qui auraient omis cette formalité, se présenter en mairie dès que possible.

Bureaux de vote

Les bureaux de vote sont regroupés salle Jean Monnet.



Élections régionales

Prochaine échéance électorale : les élections régionales du 14 et 21 mars 2010.

SERVICES VIENNOIS PROXIMITÉ

Entretien intérieur : ménage, repassage, lavage de vitres, couture...

Entretien extérieur : taille haies, arbustes, tonte de gazon, débroussaillage, petit élagage, aménagement et entretien de jardin

Nos prestations sont déductibles à 50 % sur les impôts

Isabelle BERTHELET

Secteur Pays Viennois

Tél. : 04 74 78 25 65

Mobile : 06 24 74 87 05

www.viennoisproximite.fr

RANJAN TOUR
La porte des Indes
04 74 54 71 58 • 06 09 41 81 47
www.indevoyages-ranjantour.com

IMPRIMERIE DE
LA TOUR
IMPRIMEURS • CONCEPTEURS
Pré-presses • PAO
..... Façonnage
Impression
Espace Le Triangle
Seyssuel 1651
38216 Vienne Cedex
Tél. 04 74 53 00 28 • Fax 04 74 53 06 87
E.mail : contactimp@imprimeriedelatour.com

Lou
INSTITUT
66, route de Bérardier - Jardin
06 63 76 91 74
Massage aux huiles californiennes
Réflexologie plantaire
MASSAGE
RELAXATION

LA VIE ASSOCIATIVE



Le Comité des Fêtes

Le Comité des fêtes a organisé ces dernières années différentes manifestations :

- sorties de ski,
- balade en Beaujolais (qui, cette année, n'a pas aboutie par manque de participant)
- matinée moules frites
- matinée boudin
- bal des conscrits
- soirée paëlla

Si vous avez des idées ou des envies de sorties, venez nous voir ! Nous vous attendons...

Contacts : Guy VACHER
06 68 87 54 39



Club Rétro-Mécanique

En septembre le Club Rétro-Mécanique a effectué sa deuxième sortie de l'année. Nous étions 18 à emprunter les routes du Pilat pour nous rendre à la ferme-auberge de Chavas. L'après-midi, nous avons visité la maison des tresses et lacets, avec son moulin à eau toujours en activité.

Le club était également présent au salon *Époqu'Auto* à Lyon du 6 au 8 novembre, en collaboration avec l'inter-clubs du Nord-Isère. Le club a participé à Jardin, au Téléthon le 4 décembre, puis il a fini l'année avec son dernier rassemblement le 13 décembre en matinée. Programme 2010 : le 7 février, matinée tripes avec exposition de voitures anciennes ; puis le 18 juillet notre second Festival des vieilles mécaniques des Balmes Viennoises.



Contact :
Jean-Pierre CARRIER • 04 74 53 64 13



LE **D**OMAINE DE L'**I**MMOBILIER **V**IENNOIS

www.divimmo.com

ADMINISTRATION D'IMMEUBLES - LOCATION - GESTION
SYNDIC DE COPROPRIÉTÉ - TRANSACTIONS

24, place de Miremont - 38200 Vienne - Tél. **04 37 02 20 10**
Fax 04 37 02 20 11 - E.mail : contact@d-immobilier-viennois.com

Aux Pains de Jardin



Boulangerie
Pâtisserie
Viennoiserie
Presse



54, route de Bérardier · 38200 Jardin · 04 74 31 58 08

LA VIE ASSOCIATIVE



La FNACA de Jardin.

Avec ses cinquante-six adhérents et un nombre de sympathisants de plus en plus important, vingt à ce jour, la FNACA de Jardin reste très active.

Cette année, les manifestations ont été nombreuses. Les deux plus importantes étant notre matinée boudin et la choucroute dansante, qui ont rencontré un vif succès.

Bien entendu, le 19 mars reste le moment fort et la section de Jardin entend bien conserver cette date comme date anniversaire du cessez-le-feu en Algérie.

Notre boudin annuel qui a eu lieu ce 15 novembre a été un véritable succès et nous n'avons malheureusement pas pu satisfaire tous nos amis qui sont venus au stade des Liesses.

Les après-midi jeux organisés tous les mois à la salle des associations est devenu un rendez-vous incontournable pour les adhérents et amis de la FNACA.

Lors de la dernière assemblée générale, le bureau a vu arriver deux nouveaux visages très connues et appréciées à Jardin. Raymond Girardin et Michel Leyzin font leur entrée dans un bureau composé de treize membres.

Le 20 mai, la section de Jardin aura l'honneur d'organiser au stade des Liesses le concours départemental de boule lyonnaise. Ce jour-là, le stade affichera complet. Soixante-dix équipes sont attendues pour une journée qui nous l'espérons sera ensoleillée.



Jean Berthe, le président des Anciens Combattants et désormais seul représentant de cette association à, lors de la cérémonie du 11 novembre, remis le drapeau à M. Guy Hugueville, Maire de Jardin qui l'a lui-même remis au président de la FNACA qui aura la responsabilité de représenter les Anciens Combattants lors des cérémonies officielles. Le porte-drapeau sera Jean Boissonnet.



Contact : Jean MARTINEZ
04 74 85 28 78



Les Trompes des Révolets

Les Trompes de Revolets, groupe de trompes de chasse, aura 10 ans en 2010. L'association compte une quinzaine de membres.

Les répétitions ont lieu à 20 h 30 les jeudis à la salle des Liesses. Les débutants ou les musiciens confirmés sont les bienvenus.

Contact : Henri Gachet
04 74 58 04 85





Les Anciens Combattants

Avec la disparition en mars dernier, de Michel Girardin, notre dernier ancien combattant de la seconde guerre mondiale résidant sur la commune, l'association dite des *Anciens Combattants* se trouve presque à effectif zéro confiait en mai dernier le président Jean Berthe. « *Moi-même et même si j'ai servi la France, je ne peux me considérer comme ancien combattant de cette période. Aussi, avec les membres du bureau, nous avons décidé de mettre un terme à l'A.A.C. Notre mise en retrait, qui sera officialisée au prochain 11 novembre, n'est pas signe d'abandon du devoir de mémoire. Nous serons, tant que nous le pourrons, aux côtés de la FNACA lors des cérémonies officielles* ».

Rappelons que l'A.A.C a été créée en 1922 par le maire en place, Victor Bruyère. Il en fut le président jusqu'à l'aube des années 50. Gustave Leraut le remplace jusqu'en 1981. René Bon lui succède. En 1993, Denis Perrin reprend le flambeau. À son décès, en 2007, Jean Berthe accepte la charge. En 1993, l'A.A.C comptait douze anciens combattants, dont dix avaient fait la guerre de 39-40.

Citons ces hommes ayant eu le sens du devoir : René Bon (†1994), grand blessé en juin 40, Pierre Mercier (1999), Henri Bruyère (†2000), Marcel Fournier (†2001), Clément Brochard (†2001) prisonnier de guerre pendant cinq ans, Alphonse Remond prisonnier de guerre pendant cinq ans et évadé à deux reprises, Gilbert Brun (†2003), Robert Colombon (†2004), Elphège Ridet (†2006)



◀ Jean Berthe

▶
Jean Boissonnet
est le nouveau
porte-drapeau



Remise du drapeau

porte-drapeau pendant plus de 20 ans, Denis Perrin (†2007) et Michel Girardin (†2009).

Le 11 novembre dernier, Jean Berthe officiait donc la cérémonie pour la dernière fois en tant que président de l'association des Anciens Combattants. En présence du député et du conseiller général, il a remis, non sans un brin d'émotion, le drapeau de l'association au maire Guy Hugueville. Ce dernier l'a aussitôt confié à la FNACA avec la mission de l'associer aux différents devoir de mémoire. Jean Boissonnet sera justement ce porte-drapeau.



LA VIE ASSOCIATIVE



Club de Modélisme



Cette année, pas de grandes révolutions au sein du club de modélisme. Nous poursuivons notre politique de formation avec nos différents ateliers, à savoir le samedi après-midi pour le train, bateaux et dioramas.

Ces diverses activités se portent à merveille et nous vous proposons la réalisation d'un nouveau réseau ferroviaire beaucoup plus fonctionnel et transportable, dont vous aurez l'occasion de voir le montage lors de notre exposition à Saint-Clair-du-Rhône les 18 et 19 septembre 2010.

En effet depuis plusieurs mois déjà, nous planchons sur ce nouveau challenge, afin d'offrir à l'agglomération Saint-Clairoise une exposition de modélisme de grande qualité.

Nous revenons à nos sources où a été réalisée notre toute première exposition en 1988. Nous espérons cette fois franchir le cap des 2000 visiteurs, ce qui constituerait un record pour ce genre de manifestation.

Pour ce faire, nous allons essayer cette année, après avoir été départementale, régionale, puis nationale, de faire notre première exposition internationale.

Nous avons l'ambition de toujours progresser et grâce aux locations de notre bassin : ce bassin démontable et certainement l'un des plus grand de la région, si ce n'est de France ! Bien

sûr un grand merci à nos adhérents et à leurs compagnons ou compagnes qui portent haut les couleurs de notre club lors des expositions de modélisme auxquels ils sont invités.

Nous sommes en mesure de croire à la réussite de notre projet grâce à vous tous.



Contact : Joseph Sacchi
04 74 58 02 08

declerck
traiteur



28, rue Francisque Bonnier
B.P. 301
38217 Vienne Cedex
Tél. 04 74 78 37 50
www.declerck.fr
E-mail : traiteur@declerck.fr

BONIN MENUISERIE ALUMINIUM
VÉRANDAS

Volets roulants - Menuiserie PVC - Portails et automatismes
Stores bannes d'extérieur **DEVIS GRATUITS** ☎ 06 07 08 09 89
645, route de la Bougie • 38780 Pont-Evêque • ☎ 04 74 85 93 40

LA VIE ASSOCIATIVE



L'Étoile Jardinoise

Sorties 2009-2010

- > **7 novembre 2009** : cérémonie militaire à 11 h à l'Espace Saint-Germain à Vienne
- > **11 novembre 2009** : cérémonies
 - 10 h à Saint-Sorlin-de-Vienne
 - 11 h 15 à Jardin
 - 12 h à Sainte-Colombe
- > **10 janvier 2010** : vœux du maire à 11 h à Jardin
- > **29 mai 2010** : cérémonie militaire à 10 h 30 à Jardin



Contact : Christian LIVIO • 04 74 85 51 59



Gymnastique Volontaire

L'association de la Gymnastique Volontaire, présente sur la commune depuis 28 ans, compte aujourd'hui une centaine de licenciés qui évoluent sous la conduite d'animateurs diplômés : Brigitte, Véronique, Michèle et Djamila pour les cours de yoga.

Venez vous détendre en prenant soin de votre santé, de votre corps, de votre forme. Les inscriptions sont ouvertes toute l'année. Les cours adultes et enfants se déroulent salle Jean Monnet ; les cours de yoga se pratiquent salle des Liesses.

- > lundi de 9 h à 10 h : cours adultes mixte
 - > lundi de 10 h 15 à 11 h 15 : cours adultes mixte (intensité modéré)
- Ces deux cours sont animés par Brigitte.
- > mardi de 19 h 45 à 20 h 45 : cours adultes mixte animés par Véronique
 - > jeudi de 19h à 20h : cours adultes mixte animé par Michèle
 - > des cours enfants (3-5 ans) ont lieu le mercredi de 11 h 15 à 12 h et le jeudi (6-10 ans) de

16 h 45 à 17 h 45 à la salle Jean Monnet, animés par Michèle.

- > les cours de yoga sont animés par Djamila, le mercredi de 20 h à 21 h 15, salle des Liesses.

Au cours de l'année 2009, une initiation à la danse country a été organisée en septembre.

Chaque semaine, des balades de 1 h 30 à 2 h, ont lieu chaque mardi et jeudi sur les chemins de la commune.

Composition du bureau :

- *Présidente d'honneur* : YVONNE GEOFFREY
- *Président* : BERNARD CHARAVEL
- *Vice-présidente* : MICHÈLE ROUX
- *Secrétaire* : MARIE-JOSÈPHE CAVIGIOLI
04 74 31 53 54
- *Trésorière* : MONIQUE ROUX 04 74 53 57 18
- *Commissaires aux comptes* :
JANINE ASKONTCHENSKY et LILIANE REY

Contacts : Bernard CHARAVEL
04 74 57 68 84



LA VIE ASSOCIATIVE



Transmusical

En constante évolution, l'harmonie *Transmusical* a créé en 2009 un nouveau groupe dénommé TM². Composé d'environ dix musiciens issus de *Transmusical* dont il dépend totalement, TM² revendique le statut de groupe-fanfare ou fanfare de rue.

Avec un style original, un répertoire festif, rythmé, varié, et une grande mobilité, TM² se veut complémentaire à l'harmonie et principalement dédié à l'animation d'événements qui ont très souvent lieu en plein air en période estivale.

C'est d'ailleurs à Jardin à l'occasion du premier festival des vieilles mécaniques du Club Rétro-Mécanique, que ce groupe s'est produit pour l'une des premières fois.

Transmusical poursuit toujours ses activités avec de nombreux projets musicaux pour 2010 et l'objectif de consolider l'effectif.

Actuellement, l'orchestre se compose d'environ quarante musiciens amateurs de tous âges répartis dans les trois familles d'instruments qui constituent cette catégorie d'orchestre :

les bois (clarinettes, hautbois, basson...), les cuivres (trompettes, cors, trombones...) et les percussions (batterie, claviers, timbales...).

**Contact :**

Patrice MAISONNEUVE, président
06 75 79 84 34

E.mail : president@transmusical-vienne.com

Sylvain MARTHOURET, directeur musical
06 66 93 07 94

E.mail : directeur@transmusical-vienne.com

Site : www.transmusical-vienne.com



Dates	Événements	Lieux
Samedi 6 février 2010	Concert d'Hiver	Vienne - Théâtre municipal
Vendredi 23 avril 2010	Concert	Ampuis - Salle des fêtes
Samedi 8 mai 2010	Cérémonie	Vienne et Pont Evêque - Monument aux Morts
Samedi 29 mai 2010	Cérémonie PMM	Jardin - Stade des Liesses
Lundi 21 juin 2010	Fête de la Musique	Vienne - Place de Miremont
Mercredi 14 juillet 2010	Cérémonie	Vienne - Monument aux Morts

LA VIE ASSOCIATIVE

Les Pinceaux de Jardin



L'association *Les Pinceaux de Jardin* propose des cours d'aquarelle le lundi de 17 h à 19 h et de 19 h à 21 h, animés par Dominique Vingt-Vauthier.

Les cours ont lieu une semaine sur deux. Il reste encore quelques places. L'enseignement est très motivant, pour débutants ou aquarellistes confirmés.

Des cours de bande dessinées pour enfant ont lieu le mardi à 16 h 45 avec Patrick Causse.

Contacts : Josceline VIGNASSA
04 74 53 02 18



Welcome in Great Britain !

Apprendre l'anglais est un atout, dans sa vie personnelle et professionnelle. Des cours sont proposés aux adultes désireux d'apprendre le vocabulaire de base ou d'approfondir leurs connaissances. Ils sont dispensés à la mairie de Jardin, à raison d'une heure trente par semaine, hors vacances scolaires.

L'apprentissage se fait dans une ambiance conviviale, dans laquelle chacun prend le temps de s'exprimer pour progresser.

Contact : Patricia GIROUD
04 74 31 94 23 (heures des repas)



Le Trait d'Union

Le *Trait d'Union* se porte bien. Il ne rajeunit pas mais grâce à de bonnes volontés, particulièrement actives à qui je dis un grand merci, nous passons d'agréables journées.

L'année qui vient de s'écouler a été fertile en moments forts.

Le samedi 25 avril, nous avons reçu l'interclubs : six communes se sont réunies autour d'une bonne table. La journée était animée par le groupe folklorique *Cru de paille* de Montseveroux.

Nous avons fêté les 90 printemps de notre doyenne et les 80 ans de deux de nos adhérentes.

Notre voyage gastronomique nous a conduit en Ardèche. Nous sommes également allés à Lyon apprécier le spectacle "Holiday on Ice". Mâchon, repas, goûter, concours de belote, loto ont émaillé cette année.



Nous vous donnons rendez-vous en 2010 :

- Samedi 20 mars pour le concours de belote.
- Dimanche 24 octobre autour du loto.

Contact : Yvonne Le Roi
04 74 85 34 16

LA VIE ASSOCIATIVE



À Tour de Rôle

C'est en décembre 1999 que la création de la troupe a été officialisée...

Née de la passion de Muriel et Patrice, la petite troupe d'amoureux du théâtre a fait son bonhomme de chemin en produisant bien entendu des pièces, mais en ajoutant également de nombreuses animations et interventions à l'occasion d'événements tels que le tournoi international de rugby.

En partenariat avec *Transmusical*, À Tour de Rôle a présenté « Dis Nina joue moi ta vie », un spectacle écrit et mis en scène par Isabelle Royer, metteur en scène de la troupe depuis sa création.

À noter au passage que l'association a obtenu le premier prix au festival de Saint-Appolinard. La compagnie compte maintenant trois activités :

- **L'atelier théâtre adultes de Pont-Évêque :** il est animé chaque vendredi de 19 h 30 à 21 h 30 au Centre socio-culturel Boris Vian.
- **Le groupe jeunes artistes de 10 à 18 ans :** ce rendez-vous est programmé chaque mercredi. Âgés de 10 à 20 ans, ils créent, préparent, conçoivent leur spectacle qu'ils présentent chaque année dans plusieurs communes.
- **Et la troupe qui présente actuellement :**
« *On choisit pas sa famille* ».

Mais une compagnie théâtrale n'est pas seulement composée d'acteurs ! La réussite d'un spectacle repose également sur toute une équipe assurant la technique et la logistique. Les lumières, le décor, l'organisation reposent sur cette équipe sans qui rien ne serait possible.

Contact : Patrice AMBROSIONI
04 74 53 34 67 ou 06 64 95 96 25



Monsieur (Madame) Bricolage !

Clouer, poncer, visser, souder, scier, peindre, clouer, coudre n'ont plus de secret pour vous ?

Animé par la passion du bricolage vous aimeriez concrétiser vos talents dans la création de mobilier, décor, structures scéniques, costumes ?

La troupe de théâtre À Tour de Rôle peut laisser libre cours à votre imagination et vous donner les moyens de votre expression. Rejoignez notre grande famille de joyeux saltimbanques, en nous contactant au : 04 74 53 34 67.



LA VIE ASSOCIATIVE



L'Association Sportive Saint-Sorlin - Jardin devient :

3 Rivières Football Club

Déjà en 1995, les clubs de football d'Estrablin, Moidieu, Eyzin-Pinet et Saint-Sorlin/Jardin avaient dû s'associer pour créer un club intercommunal, le *3 Rivières Football Club* pour pouvoir engager des équipes de jeunes évoluant à 11, en catégories minimes, cadets et juniors.



En 2000, Estrablin et Moidieu ayant connu un regain d'effectif ont quitté ce club intercommunal, laissant Eyzin-Pinet et Saint-Sorlin-Jardin poursuivre leur collaboration.

Ces dernières années, les activités sportives et culturelles se sont multipliées et diversifiées également dans nos communes rurales et le football, bien que restant un sport de masse, n'attire plus les jeunes comme dans le passé.

Nos villages ont connu un essor démographique important et nous ne pouvons que nous en réjouir, mais les nouveaux arrivants ont du mal à s'impliquer dans la vie associative locale.

De plus, plusieurs dirigeants ayant des fonctions importantes nous ont quitté prématurément, à cela s'ajoutant une certaine lassitude de dirigeants en place depuis de nombreuses années, il était devenu urgent de trouver un nouvel élan pour redynamiser le football sur nos communes, dynamisme qui ne pouvait passer que par une fusion totale des clubs d'Eyzin-Pinet et de Saint-Sorlin/Jardin.

Après de multiples réunions menées dans un esprit constructif et serein durant la saison 2008-2009, la fusion était entérinée lors de

l'assemblée générale du 5 juin 2009, le *3 Rivières Football Club* était créé.

Pour la saison 2009-2010, le club compte 210 joueurs licenciés répartis en 18 équipes : une équipe vétérans à 11, une équipe vétérans à 7, trois équipes seniors, une équipe U 19, une équipe U 17, une équipe U 15, trois équipes U 13, deux équipes U 11 et cinq équipes U 9 / U 7.

L'encadrement est assuré par une quinzaine d'éducateurs et une vingtaine de dirigeants les entraînements et les rencontres ont lieu sur les terrains des trois communes.

En 2010, Saint-Sorlin organisera :

- **10 janvier** : matinée boudin
- **Avril** : stage des vacances de Pâques
- **1^{er} mai** : tournoi du muguet où un hommage particulier sera rendu à Raymond Mertz, fondateur de l'Association Sportive de Saint-Sorlin et qui nous a quittés cette année.

Composition du bureau :

- *Président* : FRANÇOIS GUIDO
- *Président délégué* : MANUEL MENDEZ
- *Vice-présidents* : FRANÇOISE CLAIR et DENIS LAUTREDOU
- *Trésoriers* : AUDREY MONNI, FRANÇOISE CLAIR et GÉRARD BONHOMME
- *Secrétaire* : ÉLODIE ACOSTA

**Contact : François Guido
04 74 58 05 80**





Coïnci-dance

Notre association continue son développement et nous sommes très fiers de dépasser cette année les 100 adhérents. Le dynamisme et le professionnalisme de nos intervenants (Anne-Sophie, Badou et Tafa pour la danse africaine et Béatrice pour le baby-dance et modern'jazz) y sont pour beaucoup. La danse africaine réunit de plus en plus d'adeptes de tout âge (2 cours adultes tout niveau et 2 cours enfants). Une compagnie constituée d'élèves de niveau avancé est en cours de création pour participer à diverses manifestations locales ou régionales.

Les cours de baby-dance et modern'jazz remportent également un vif succès. Nous organiserons dans l'année des stages pour faire découvrir de nouvelles activités (percussions africaines, danse classique, rock...).

À noter dans vos agendas :

- **Stages de percussions enfants et adultes :** samedi 19 décembre 2009, samedi 6 mars et dimanche 7 mars 2010.
- **Stages de danses africaines adultes débutants et avancés :** samedi 30 et dimanche 31 janvier, samedi 20 et dimanche 21 mars.

Découvrez dès janvier 2010 notre nouveau site internet !



Contact : Sandrine AULAGNER
04 74 16 81 24 ou info@coincidance.fr



Le Sou des Écoles

Le Sou des Écoles de Jardin est une association Loi 1901 ayant pour vocation l'organisation d'événements festifs et familiaux pour aider le financement de divers projets pédagogiques mis en place par les professeurs des écoles.

L'objectif est de contribuer au maximum de sa capacité financière à la réalisation des divers projets grâce aux manifestations réalisées en cours d'année (marché de Noël, loto, marché aux fleurs, kermesse, etc...).

Si vous le souhaitez, vous pouvez à tout moment vous investir et rejoindre l'équipe. Nous espérons donc vous retrouver très bientôt lors de nos prochaines manifestations.

Composition du bureau :

Présidente : VIOLAINE BOUCHAREL

Vice-président : DAVID AULAGNER

Trésorière : CAROLE GENTIL

Vice-trésorière : SABINE VRAHIDES

Secrétaire : CHRISTEL MONNIN

Vice-secrétaire : KARINE BEAUQUIN



Contact : Violaine BOUCHAREL
06 81 17 08 77

LA VIE ASSOCIATIVE

Vivre Autrement le QI GONG un art de vivre au quotidien

Le mot **QI GONG** est composé de deux idéogrammes chinois :

QI que l'on traduit par souffle, énergie ;

GONG qui désigne tant le travail, le moyen utilisé, que la maîtrise, le but recherché.

Le QI GONG peut donc être traduit par *le travail de l'énergie*, aussi bien que par *la maîtrise de l'énergie*.

Le QI GONG est composé d'un ensemble de pratiques et techniques énergétiques variées issues de la culture traditionnelle chinoise. Il vise à l'épanouissement individuel, à l'harmonie entre le corps et l'esprit.

Le QI GONG utilise des mouvements dynamiques, des postures corporelles statiques, des exercices de respiration et de mobilisation des souffles (courants énergétiques), ainsi que la pleine maîtrise de l'esprit et de notre conscient afin de faire circuler les courants énergétiques dans l'ensemble de notre corps et dans chaque tissu organique pour les nourrir.

En Chine, comme de nos jours en Occident, il existe des centaines des méthodes différentes favorisant chacune à leur manière et selon leurs objectifs particuliers, le travail du corps physiologique et anatomique, la maîtrise du souffle et l'attention de l'esprit, retrouver la détente et le calme intérieur nécessaire à un bon équilibre psychique.

Le but général étant de rendre nos articulations plus souples, d'optimiser toutes les fonctions de l'organisme, de renforcer notre énergie en s'inspirant des principes fondamentaux et connaissances développées par la médecine



traditionnelle chinoise reprises et étudiées depuis un bon nombre d'années par des chercheurs et scientifiques occidentaux.

Le QI GONG est accessible à tous et à tous les âges. Il ne nécessite pas de conditions particulières, néanmoins il est conseillé de prévenir l'animateur si on a un éventuel problème de santé.

Le QI GONG est également un bon complément à toutes les activités sportives, intellectuelles, artistiques et éducatives puisque le travail interne, par la recherche d'équilibre entre le corps et l'esprit, favorise la conscience dans son fonctionnement, développe la concentration, la disponibilité et la créativité.

Les séances se déroulent les mardis de 9 h 30 à 11 h, salle des Liesses à Jardin. Les cours son dirigés et animés par Guy Véricel, titulaire d'un monitorat d'EPS, diplômé de médecine traditionnelle chinoise, Tuina, Shiatsu et psychologie corporelle. Il pratique le QI GONG depuis plus de dix ans après de nombreuses formations en alternance.

Contacts :

Présidente : Georgette Guichou • 09 52 78 24 45
Georgette.Guichou@free.fr

Trésorier : René Florio • 04 74 31 73 46
René.Florio@wanadoo.fr

Secrétaire : Fernande Vors • 04 74 85 34 06

V^{ve} CHATAIN

MAÇONNERIE • T.-P. • B.A.

Villas clés en mains

www.chatain-maconnerie.fr



Avenue du Dauphiné
38790 Charantonnay

☎ 04 74 59 03 09

Fax 04 74 59 15 57

SCOLAREST

RESTAURATION SCOLAIRE ET DE COLLECTIVITÉ

5, rue des Bruyères • 69330 PUSIGNAN
Tél. 04 72 93 00 00 • Fax 04 72 93 00 01

LA VIE ASSOCIATIVE



Boule Sportive Jardinoise

Notre association a pour but la pratique du sport boule dite « à la Lyonnaise » et de resserrer les liens d'amitié entre les membres des associations existantes. Notre siège est basé à la mairie de Jardin où notre assemblée générale a lieu courant octobre.

Toujours présent lors de nos manifestations, barman depuis la création de notre société en 1983, Julien Traynard nous a quittés le 20 septembre 2003. En son honneur, le premier concours de la saison se déroule au boulodrome de Vienne.

Le 2 avril, après une courte et cruelle maladie, Jean-Jacques Gauthier s'en est allé, comme il avait toujours vécu : simplement. Nous ne l'oublierons pas.

Nos concours sont réservés aux licenciés 3^e et 4^e divisions. Les inscriptions sont prises en appelant le 04 74 85 80 33.

Agenda 2010 :

- **24 et 25 janvier** : 32 quadrettes, coupe Julien Traynard, au boulodrome de Vienne.
- **24 avril** : 32 doubles au stade des Liesses.
- **12 juin** : 32 doubles au stade des Liesses, coupe de la Municipalité.
- **28 août** : 64 simples, au stade des Liesses, challenge de sports "Perret".

Nous comptons sur la présence des Jardinois et Jardinoises pour encourager tous les acteurs.



Dès les beaux jours, chaque mardi et jeudi, ont lieu les entraînements.

Nous remercions la Municipalité, nos sponsors, les licenciés, adhérents et amis pour leur participation. Un merci tout particulier à Henriette, Michèle et Olga, toujours présentes pour nous désaltérer. À bientôt au stade des Liesses !

Composition du bureau :

- *Président*, ANDRÉ CHAVASSIEUX ;
- *Vice-président*, ALAIN CORINO ;
- *Trésorier* : RENÉ CHAVASSIEUX ;
- *Trésorier adjoint* : FRED PONT ;
- *Secrétaire* : ROGER GERMAIN ;
- *Secrétaire adjoint* : JEAN MARTINEZ.

**Contact : André CHAVASSIEUX
04 74 85 80 33**



Section Judo de Jardin

Pratiquer le judo à Jardin, c'est possible toute l'année. Nous accueillons les enfants débutants ou confirmés à partir de 5 ans, salle des Liesses, près du terrain de foot.

Chaque saison depuis maintenant 9 ans, une quarantaine d'enfants s'initient à cet art complet et étonnamment moderne. Au programme : enseignement ludique, apprentissage des chutes et des techniques de projections, participation à une mini-compétition avec médailles et goûter, et en fin de saison, l'acquisition de la nouvelle ceinture !

Le judo contribue au bon développement physique et intellectuel de l'enfant. De plus, les phases d'opposition répondent à son besoin de défoulement et lui permettent une bonne dépense physique dans

un cadre sécurisé avec des règles de bonne conduite et de respect bien établies.

Horaires des cours, le jeudi à la salle des liesses :

- 18 h - 19 h : enfants nés en 2004, 2003, 2002
- 19 h - 20 h : enfants nés en 2001, 2000, 1999, 1998 et avant

Renseignements et inscriptions toute l'année
au 04 74 78 10 61

Informez-vous sur la vie du club en consultant
notre site : www.judovienne38.com

**Contact :
Jean-Gilles VÉRA - 04 74 78 10 61**



LA VIE ASSOCIATIVE



Tennis-Club Estrablin-Jardin

Nouvelle saison pour le club qui a bien démarré avec de nouvelles inscriptions enfants et adultes.

Nous avons accueilli au sein de notre club Stéphane Serre, nouvel éducateur sportif. Il vous propose des stages pendant les vacances scolaires, pour les adhérents et les non-adhérents.

Notre club accepte les "Chèques Isère" et la carte M'RA pour toutes les adhésions annuelles. Vous avez la possibilité de vous inscrire tout au long de l'année.

Les cours et les stages se déroulent sur les communes d'Estrablin et de Jardin. Pour les inscriptions aux stages, renseignez-vous auprès de Stéphane Serre au 06 81 12 14 56.

Compétitions

- Tournoi jeune courant mai ;
- Tournoi adulte courant septembre.



CONTACTS :

Président : PIERRE COUZEMINE · 04 74 58 03 84 ;
 Vice-président : OLIVIER MAZON · 04 74 54 51 28 ;
 Secrétaire : CHRISTIANE SÉGURA · 04 74 58 02 13 ;
 Relation compétitions : STÉPHANE SERRE · 06 81 12 14 56.

2010 • Manifestations organisées par les associations jardinoises et la commune

DATES	HEURES	LIEUX	MANIFESTATIONS	ORGANISATEURS
10-01-10	11 H 30	SALLE POLYVALENTE	VŒUX A LA POPULATION	COMMUNE DE JARDIN
06-02-10		SALLE POLYVALENTE	LOTO	SOU DES ÉCOLES
20-03-10		SALLE POLYVALENTE	CONCOURS DE BELOTE	CLUB TRAIT D'UNION (3 ^{me} ÂGE)
26-03-10		SALLE POLYVALENTE	FESTIVAL D'HUMOUR	COMMUNE DE JARDIN
27-03-10		SALLE POLYVALENTE	THÉ DANSANT	FNACA
24-04-10			CONCOURS DE BOULES	LA BOULE SPORTIVE
MAI			MARCHÉ AUX FLEURS	SOU DES ÉCOLES
20-05-10			CONCOURS DE BOULES	FNACA
JUIN			KERMESSE	SOU DES ÉCOLES
12-06-10			CONCOURS DE BOULES	LA BOULE SPORTIVE
28-08-10			CONCOURS DE BOULES	LA BOULE SPORTIVE
03-09-10			CHALLENGE DE BOULES	FNACA
24-10-10		SALLE POLYVALENTE	LOTO	CLUB TRAIT D'UNION (3 ^{me} ÂGE)
05-12-10		SALLE POLYVALENTE	REPAS	CCAS

Pour plus de renseignements, consultez le site internet : www.mairie-jardin.fr

LA VIE ASSOCIATIVE



Notre association propose depuis 2005 des séjours en montagne à proximité immédiate du Parc des Écrins dans son chalet du Combeynot, à Villar-d'Arène (05). Ces séjours s'adressent aux familles, aux groupes familiaux, associatifs ou scolaires (agrément Éducation Nationale et Jeunesse et Sport).

En cette fin d'année 2009, les efforts consentis commencent à porter leurs fruits. En pleine période de crise, notre fréquentation est à la hausse, et franchira les 10 % (contre 7,20 % en 2008). Le résultat sera positif et meilleur que l'année passée, même si nous constatons, comme toutes les associations qui proposent des activités sociales à moindre coût, que nos dépenses fixes (impôts, sécurité et surtout énergies) augmentent bien plus vite que nos recettes.

Les projets importants qui nous attendent sont : la poursuite des travaux de réaménagement, la réduction de nos coûts énergétiques (nouvelle chaudière et utilisation de l'énergie solaire pour le hors gel et le sanitaire), et le renouvellement de notre système de sécurité incendie, dont la maintenance nous coûte cher.

Plus que jamais l'avenir de notre activité repose sur :

- **le bénévolat.** Notre petite équipe est dynamique, mais est ouverte à tous ceux qui souhaitent accompagner notre action.
- **la fréquentation.** Venez toujours plus nombreux profiter du cadre merveilleux du massif de la Meije !



Notre chalet fait peau neuve !

Pour offrir plus de confort, nous avons procédé à la rénovation et au rééquipement de la moitié de notre chalet. Vous pouvez désormais profiter de l'ambiance chaleureuse de notre mobilier "montagne" tout en adaptant les chambres au nombre d'occupants, tester le confort des nouveaux sommiers à lattes, apprécier l'espace retrouvé, l'ouverture sur l'extérieur et les espaces privatifs de rangement.

Soutenue par le SICEV, l'association a investi pour la réfection du chalet (mobilier, peintures, portes, etc...). Cet effort considérable était devenu indispensable pour offrir un niveau de qualité d'hébergement à la hauteur de la beauté du cadre du massif de la Meije. Tout est donc réuni aujourd'hui pour que vous gardiez un souvenir inoubliable de votre séjour !

Visitez notre site www.chaletcombeynot.fr (tarifs, réservations, évènementiel, activités sportives et culturelles).

Merci à tous, bénévoles et amis de notre association. Près de 20 jours de travail ont été nécessaires pour réaliser les travaux de rénovation. Merci au maire de Jardin, Guy Hugueville, et à tous les membres du SICEV, à l'heure où le syndicat vient de nous reconduire sa confiance jusqu'en 2014.



Contact : Gilles AUDOUARD
06 31 22 97 86

LES ASSOCIATIONS DE NOS VOISINS DU BASSIN RHODANIEN



SIM SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE MUSIQUE



Une école de musique dans votre village !

Le SIM est une école de musique intercommunale qui regroupe 8 communes : Estrablin, Eyzin-Pinet, Jardin, Luzinay, Pont-Èvêque, Septème, Serpaize et Villette-de-Vienne.

Toujours plus d'inscrits

Cette nouvelle rentrée confirme le retour de l'intérêt que portent les enfants à la pratique musicale, car le SIM accueille cette nouvelle année scolaire, pas moins de 240 adhérents provenant des huit communes et des villages environnants.

Des cours d'éveil musical pour les 5 et 6 ans aux cours de formation musicale en passant par les cours d'instruments, les orchestres, la chorale enfants, l'atelier vocal ados/adultes ou encore les ateliers jazz, une trentaine d'enfants et d'adultes de Jardin se sont inscrits cette année pour apprendre ou prati-

quer la musique avec un encadrement de qualité – tous les professeurs sont diplômés de Conservatoires Nationaux – et dans une structure dynamique qui propose tout au long de l'année des moments musicaux et des concerts dans les différentes communes du SIM.

À Jardin, les cours de formation musicale ont débuté fin septembre et ont lieu tous les mardis soirs ; ils sont dispensés par Georges Manin, qui est aussi le professeur de violon de l'école de musique. Et chaque semaine, les enfants de l'école primaire ont droit à 45 mn de pratique musicale avec Sonia Mokhtari.

**Vous avez des questions ?
Des envies de musique ?
Contactez-nous !**



**Secrétariat du SIM : Maison des Sociétés,
place de la Paix • Estrablin.**

Horaires d'ouverture : le lundi de 14 h à 17 h ;
le jeudi de 9 h à 12 h ; le mardi et le vendredi
de 8 h à 12 h et de 13 h à 18 h.

**Tél. : 04 74 58 05 90 ou 09 62 13 63 70
E.mail : simestrablin2@wanadoo.fr**



Travaux Publics / Travaux Routiers
Construction et entretien des routes
Voiries et réseaux divers

Travaux Privés
Aménagement d'accès. Abords de villas
Terrains de sports

Carrières
Carrières d'Eyzin-Pinet. Carrière de Valencin.
Livraison tous secteurs

LES ASSOCIATIONS DE NOS VOISINS DU BASSIN RHODANIEN



Centre équestre de Vienne "Le Couzon"

Situé sur les hauteurs de Jardin, chemin de la Rente, le Centre équestre du Couzon offre une approche de l'équitation basée sur plus de 25 ans de savoir-faire. Dirigé par Laurence et Camille Caupin, le haras dispose d'un terrain de dix hectares, idéal pour pratiquer l'équitation en toute sérénité.

L'équipe du Centre équestre de Vienne "Le Couzon" vous attend dans un cadre de verdure, pour vous faire découvrir les bonheurs de l'équitation et de la relation avec les poneys et les chevaux. Nous vous accueillons dès 2 ans, sans limite d'âge et vous propose les activités suivantes :

► **Baby Poney** : à partir de 2 ans. Pédagogie ludique, utilisation de jeux, fables et autres contes dans lequel l'enfant est acteur, aidé d'un de ses parents dans sa progression à poney. Laurence est soucieuse de l'éveil psychomoteur de l'enfant, aidée de ses poneys, elle réserve de belles surprises à vos enfants. Les activités se déroulent dans le manège, mais aussi à l'extérieur pour découvrir la nature avec les poneys.

► **Cours d'équitation** : préparation et passage des Galops 1 à 9. Équitation de loisir ou plus sportive.

► **Préparation à la compétition** en concours complet, en voltige et en polo (sport d'équipe). Possibilité de venir avec son cheval pour un coaching personnalisé pour sortir en compétition, atteindre une autonomie avec son cheval.

► **Éthologie** : Laurence Caupin, diplômée du BFEE 3^e degré, vous propose une initiation ou un perfectionnement à cette discipline essentielle à une bonne communication entre le cavalier et son cheval. Cours spécifiques, stages... Pour tou-



jours plus de sécurité et de confort des cavaliers, l'équipe du Couzon intègre les principes et méthodes éthologiques dans son enseignement. Le centre équestre est engagé avec *Rhône Pluriel* dans une démarche de sécurité et de développement durable autour de cette démarche éthologique.

► **Attelage avec les poneys** : l'équipe pédagogique du Couzon est spécialisée dans de nombreuses disciplines équestres. En plus des disciplines classiques du dressage, sauts d'obstacles, cross, vous pratiquerez la voltige, le polo, l'attelage, le travail à pied, les longues rênes, le carroussel, les jeux de tournoi et d'équitation médiévale, la pleine nature.

► **Élevage de chevaux et poneys** de sport et de loisir, en race pure et croisement Connemara, Welsh et selle français.

Une particularité caractérise ce centre équestre : le **compostage du fumier**. Si vous souhaitez en savoir un peu plus sur ce sujet, allez consulter le site internet du centre ou contactez Camille qui se fera un plaisir de vous donner quelques explications.

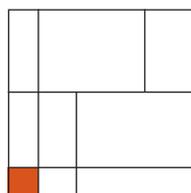
Contact : 04 74 53 15 30
E.mail : contact@lecouzon.fr
<http://www.lecouzon.fr>



**ENTREPRISE
FLORIAN BON**

- Entretien, création de parcs et jardins
- Maçonnerie décorative
- Terrassement
- Élagage

06 24 30 83 17



Agence GARON-VAGANAY

Architecte et Associés
Maîtrise d'œuvre en bâtiment

27, chemin des Centaures - 38200 Vienne
Tél. 04 74 53 12 40 - Fax 04 74 85 19 49
E.mail : agence@garon-vaganay.fr

RENSEIGNEMENTS UTILES**Les présidents d'associations****A.C.C.A. (Chasse)**

Jean-Luc FROMENTOUX
484, avenue du Dauphiné
Jardin
☎ 04 74 31 94 73

AÏKIDO

Arnaud JAKSON (professeur)
8, rue de Roncevaux
Vienne
☎ 06 18 43 85 27

**ALPES POUR TOUS
CHALET DU COMBEYNOT**

Gilles AUDOUARD
233, voie Victor Bruyère
Jardin
☎ 04 74 16 87 03

ANCIENS COMBATTANTS

Dissolution au 11-11-2009
Jean BERTHE
368, montée de la Vieille Église
Jardin
☎ 04 74 16 87 03

À TOUR DE RÔLE (Théâtre)

Patrice AMBROSIONI
664, Chemin des Chênes
Jardin
☎ 04 74 53 34 67

BOULE SPORTIVE

André CHAVASSIEUX
2374, chemin des Chênes
Jardin
☎ 04 74 85 80 33

CLUB DU 3^{me} ÂGE

Yvonne LEROI
Chemin des Chênes
Montée des Chevreuils • Jardin
☎ 04 74 85 34 16

CLUB RÉTRO MÉCANIQUE

Jean-Pierre CARRIER
406, chemin de la Raze • Jardin
☎ 04 74 53 64 13

COÏNCI-DANCE

Sandrine AULAGNER
1, La Coupe Sud • Estrablin
☎ 04 74 16 81 24

**COMITÉ DE JUMELAGE
JARDIN-STANGHELLA**

Bernard GIROUD
767, chemin du Ferrat • Jardin
☎ 04 74 31 94 23
☎ 06 15 12 44 83

COMITE DES FÊTES

Guy VACHER
16, chemin des Violettes • Jardin
☎ 06 68 87 54 39

COMITÉ PAROISSIAL

Marie-Louise FROMENTOUX
915, chemin de la Suze • Jardin
☎ 04 74 53 37 52

COURS D'ANGLAIS

Patricia GIROUD
767, chemin du Ferrat • Jardin
☎ 04 74 31 94 23

C.S.V. JUDO

Jean-Gilles VÉRA
3, chemin des Aqueducs
Vienne
☎ 04 74 78 10 61

**TROIS RIVIÈRES
FOOTBALL-CLUB**

Françoise CLAIR (secrétaire)
11, rue du Stade
Saint-Sorlin-de-Vienne
☎ 04 74 16 80 27

ÉTOILE JARDINOISE

Christian LIVIO
92, chemin de la Diligence
Jardin
☎ 04 74 85 51 59

F.N.A.C.A.

Jean MARTINEZ
100, voie des Églantines
Jardin
☎ 04 74 85 28 78

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Bernard CHARAVEL
75, rue Lafayette • Vienne
☎ 04 74 57 68 04

Marie-Jo CAVIGIOLI (secrétaire)
7, allée des Aëtites • Jardin
☎ 04 74 31 53 54

KICK N'BOXING / N'FITNESS

Laurent MASSON
6, lotissement du Petit Bois
Royas
☎ 06 73 26 23 14

LES PINCEAUX DE JARDIN

Josceline VIGNASSA
17, Les Jardins de Saint-Benoît
Vienne
☎ 08 74 49 81 42

**LES TROMPES
DES REVOLLETS**

Henri GACHET
10, Le Janin • Estrablin
☎ 04 74 58 04 85

MODÉLISME

Joseph SACCHI
210, rue du Dauphiné
Estrablin
☎ 04 74 58 02 08

**PÉTANQUE-CLUB
DE JARDIN**

Christophe MARMIER
Montée de la Vieille Église
3, lotissement "Les Résidences
du Stade" • Jardin
☎ 04 74 57 84 87

S.I.M.

(Syndicat Intercommunal
de Musique)

Christophe REY
Maison des Sociétés
Estrablin
☎ 04 74 58 05 90

SOU DES ÉCOLES

Violaine BOUCHAREL-POULET
876, route de Collonge
Jardin
☎ 08 10 06 38 77
☎ 06 81 17 08 77

**TENNIS-CLUB
JARDIN-ESTRABLIN**

Pierre COUZEMINE
Le Janin • Estrablin
☎ 04 74 58 03 84

Relation avec le club :
Olivier MAZON
2456, route de Saint-Sorlin
Jardin
☎ 04 74 54 51 28

TRANSMUSICAL

Patrice MAISONNEUVE
67-69, rue Victor-Hugo
Vienne
☎ 06 75 79 84 34

VIVRE AUTREMENT

Georgette GUICHOU
300, route de Saint-Sorlin
20, lotissement La Dartamas-le-Bas
Jardin
☎ 09 52 78 24 45
☎ 06 33 68 30 67

RENSEIGNEMENTS UTILES

Les adresses et numéros utiles

JARDIN

MAIRIE

547, voie de l'Europe

☎ 04 74 31 89 31

Ouverture au public : le lundi de 8 h 30 à 12 h ;
les mardis de 13 h 30 à 17 h 30 ;
les mercredis et jeudis de 8 h 30 à 12 h ;
le vendredis de 13 h 30 à 17 h 30.

CABINET MÉDICAL

Place Michel Petrucciani • Bérardier
Docteurs Christian BOUVARD
et Jérôme BŒUF

☎ 04 74 85 46 26

MÉDECIN

Docteur Sophie BERTHIER
40, route de Bérardier

☎ 04 74 48 24 39

PHARMACIE

Place Michel Petrucciani • Bérardier
Véronique SEGUIN

☎ 04 74 31 66 36

CABINET DENTAIRE

Place Michel Petrucciani • Bérardier
Danièle DURIEUX

Caroline VALLOT

Jean-Paul VANDEWALLE

☎ 04 74 85 58 10

Service d'urgence dentaire dimanches
et jours fériés de 9 h à 11 h

☎ 04 74 31 32 62

CABINET D'ORTHOPHONISTE

Place Michel Petrucciani • Bérardier
Caroline MARIGLIANO

☎ 04 74 31 75 26

CABINET INFIRMIER

Place Michel Petrucciani • Bérardier
Soins à domicile • Chimiothérapie
Yvette AYOUB

☎ 04 74 58 13 47

Permanence tous le mardi de 6 h 45 à 9 h et du
lundi au vendredi de 16 h 30 à 17 h.

PSYCHOLOGUE

Place Michel Petrucciani • Bérardier
Maud GALLO

☎ 06 86 77 63 62

MAISON DE RETRAITE LA BASTIDE

290, montée de la Bastide • Jardin

☎ 04 74 78 38 00

SALLE JEAN MONNET

☎ 04 74 31 89 38

RESTAURANT SCOLAIRE

☎ 04 74 31 89 37

GARDERIE SCOLAIRE

☎ 04 74 31 89 37

ÉCOLE MATERNELLE

Directrice : Anne DELAFRAYE

☎ 04 74 31 89 36

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Directeur : Luc BOSSY

☎ 04 74 31 89 35

POPULATION

Données de 1999 : 1998 habitants.
Le recensement complémentaire de
février 2009 donne une estimation
de 2100 habitants.
Le chiffre sera officialisé en 2010.

PAYS VIENNOIS

POMPIERS

54, avenue Berthelot • Vienne

☎ **18** ou 04 74 31 11 80

S.M.U.R.

Hôpital de Vienne

☎ 04 74 31 32 62

GENDARMERIE

5, rue de l'Isle • Vienne

☎ **17** ou 04 74 53 10 17

SERVICE DES EAUX S.D.E.I.

Z.I. de l'Abbaye

Rue de Laverlochère • Pont-Evêque

☎ 0 810 396 396 (clientèle)

☎ 0 810 796 796 (urgence)

E.D.F. - G.D.F.

27, rue Denfert Rochereau • Vienne

Renseignements : ☎ 0 810 875 306

Dépannages élec. ☎ 0 810 761 773

Dépannages gaz ☎ 0 810 686 003

CENTRE ANTI-POISON

Lyon ☎ 04 72 11 69 11

MUTUELLE SOCIALE AGRICOLE

Z.A. de Malissol • Vienne

☎ 04 74 85 98 54

C.A.F. (Allocations Familiales)

Montée Saint-Marcel • Vienne

☎ 0 820 253 820

CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE (Assistante sociale)

1, place Saint-Pierre • Vienne

☎ 36 46

CAPV

Espace Saint-Germain - Bât. Antarès
30, avenue du Général Leclerc

38217 Vienne Cedex

☎ 04 74 78 32 10

Fax : 04 74 53 54 26

E.mail : info@paysviennois.fr

www.paysviennois.fr

Architecte-Conseil du C.A.U.E

Espace Saint-Germain - Bât. Antarès
30, avenue du Général Leclerc

38217 Vienne Cedex

☎ 04 74 78 78 76

CONSEILLER GÉNÉRAL

Patrick Curtaud, Conseiller Général,
reçoit sur rendez-vous à sa perma-
nence de l'Hôtel-de-Ville à Vienne au
☎ 04 74 78 31 48.

PÔLE EMPLOI

5, square Ninon Vallin • Vienne

☎ 39 49

M.I.J.I.R.

9, rue Laurent Florentin • Vienne

☎ 04 74 78 37 90

S.N.C.F.

Renseignements, réservations

☎ 36 35

TRÉSORERIE DE VIENNE AGGLOMÉRATION

Espace Saint-Germain

30, avenue du Général Leclerc
Vienne

☎ 04 74 85 79 99

CENTRE DES IMPÔTS

12, rue Jean Moulin • Vienne

☎ 04 74 31 12 00

SOUS-PRÉFECTURE VIENNE

Bd Eugène Arnaud • Vienne

☎ 04 74 53 26 25

CHAMBRE DE MÉTIERS DE VIENNE

Z.A.C. de la Gère • Malissol

☎ 04 74 57 19 19

C.C.I. NORD-ISÈRE

2, place Saint-Pierre • Vienne

☎ 04 74 31 44 00

CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'ISÈRE

ZA de la Gère • Malissol • Vienne

☎ 04 74 85 94 29

U.R.S.S.A.F.

Quai Claude Bernard • Vienne

☎ 04 37 60 10 51

SAMEDI 17 AVRIL 2010 • 10 h > 19 h
DIMANCHE 18 AVRIL 2010 • 9 h > 17 h 30
 Salle des fêtes de Jardin

“Les Printemps de Jardin”

2^e ÉDITION

Salon du bien-être et du bien-vivre

DIMANCHE 18 AVRIL • départ de 8 h à 15 h

6^e RANDONNÉE HUMANITAIRE

Parcours : 6 km • 10 km • 15 km • 20 km • 25 km



ORGANISÉ PAR L'ONG “DON ET ACTION POUR LE TIBET”
06 09 41 81 47 • 04 74 53 00 28



Entreprises certifiées ISO



TRAVAUX PUBLIC
 REHABILITATION
 AEP / ASSAINISSEMENT
 BT / MT / TELECOM
 FONCAGE / GENIE CIVIL



AFFERMAGE / GESTION
 MAINTENANCE
 HYDROCURAGE



MISE EN LUMIERE
 ECLAIRAGE PUBLIC
 ELECTRICITE RURALE
 CONCEPTION / REALISATION



TRANSPORT DE MATERIAUX
 LOCATION DE CAMIONS



RECYCLAGE ET VALORISATION
 DES DEBLAIS DU BTP
 GESTION DES DECHETS
 MATERIAUX DE CARRIERES

Tél. : 04 77 29 61 10 - Fax : 04 77 29 65 05
 CHOLTON.SA@wanadoo.fr - serp.lumiere@wanadoo.fr

expert

TV • HIFI • MULTIMÉDIA • ÉLECTROMÉNAGER



Retrouvez-vous... chez nous



PONT TV S.A.S.

Avenue Denis Crapon • Z.I. Monplaisir • 38780 PONT-ÉVÊQUE

Magasin : 04 74 57 57 99 • SAV : 04 74 57 57 98

Carrefour
market



HORAIRE D'OUVERTURE :
 du lundi au samedi de 8 h 30 à 19 h 30 sans interruption

Rue Joseph Grenouillet • PONT-ÉVÊQUE